

MONTPELLIER

N° 35 - MAI 81

votre ville

Journal d'information municipale

François Mitterrand élu président le 10 Mai 1981



SOMMAIRE

- A quoi sert votre argent : les chantiers P. 2 et 3
- Les subventions du Conseil général à la ville de Montpellier P. 4
- Scolaire P. 5
- L'école du Jeu de Mail est terminée P. 6 et 7
- Budget 1981 : eau et assainissement P. 8
- Ecole des Beaux-Arts : de nouveaux locaux P. 9
- Les résultats de la ville de Montpellier par bureaux P. 10
- Centre Municipal d'action sociale : dossier P. 14
- A.S.B.A.M. : le volley-ball à l'honneur P. 17
- Centre-Ville : en pleine rénovation P. 18 et 19
- Orchestre : Une vocation régionale P. 20 et 21
- Théâtre : les programmes P. 22 et 23

A quoi sert votre Argent



Coup d'Oeil

« Couvent des Sœurs grises »

La démolition des bâtiments vétustes est aujourd'hui terminée. Les travaux ont commencé. L'ex-couvent des Sœurs Grises va bientôt abriter les nouveaux locaux du Conservatoire de Région.



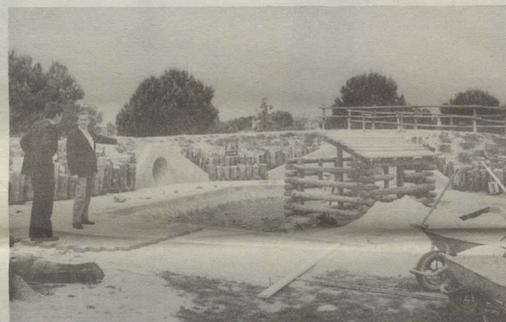
Un chantier de 500.000 F inscrit au budget 81

Maison pour Tous Tastavin

Dans un parc magnifique La Maison Tastavin actuellement en réfection (travaux très avancés) sera bientôt l'une des Maisons pour Tous les plus dotées de charme à Montpellier. Son fonctionnement normal sera assuré à la rentrée. Dans le même temps les travaux de La Maison pour Tous **Saint-Martin** elle, entièrement neuve se poursuivent. Elle comprendra entre autre une annexe de la mairie.



Une future piscine tournesol inscrite pour 500.000 F en 81 (V.R.D.) Raymond Dugrand, maire adjoint et J. Roman, directeur des Services Techniques surveillent les Chantiers de la Rauze, parc de jeux et piscine.



SUR LES CHANTIERS



Ci-dessous l'un des chantiers les plus importants en cours actuellement.

L'école maternelle de La Paillade Nord (3 classes), première tranche d'un groupe scolaire qui comptera 6 classes primaires s'achève. Ses portes ouvriront dès la rentrée. Elle fonctionnera dans les locaux de conception moderne conçus en ce sens, dans un esprit de concertation avec les parents d'élèves.

Il est inadmissible que le travail des municipaux soit régulièrement détruit. Pour une meilleure protection des espaces verts qui

devrait incomber aux Montpelliérains, quelques travaux de protection des pelouses (ici place de la Comédie).



Rue des Soldats : (quartier du courreau) Travaux d'Assainissement. Construits pour la plupart au siècle dernier, les égouts sont dans un tel état que la ville consacre désormais environ

250.000 F/an à leur entretien et leur réfection. En plus du nettoyage priorité est donnée à la consolidation des voûtes par les arcs de béton.

ATLAS: C'EST LE CHOIX
meubles
ATLAS
TEL. 48.16.40
NOUVEAU RAYON MEUBLES SCANDINAVES

EN EXPOSITION:
*100 SALONS
*94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES
*100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES

**ROUTE DE SETE
FRONTIGNAN**

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60 159

GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

FRANCHISE - ISOLATION
MIDI-ASPHALTE
DALLAGE - VOIRIE
S.A. au Capital de 100.000 F

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

BERGEON-DE

CHAUFFAGE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR
DEPOUSSIERAGE

Z.I. Les Paluds, voie N° 2
13400 - AUBAGNE -
Tél. (42) 82.90.80
Télex : 401 804

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km, route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél. : (66) 84-23-35

**PROMOTION
CILIA - MAX**

Résidence « Les TOURMALINES »
Près SUPER M - Rue du Pont de Laverune
STUDIO - 4 Pièces

Résidence « La Hulotte »
Près de la Poste Rondelet,
Rue des Candeliers
STUDIO - 2 Pièces

CILIA MAX
« Villa Faustine »
11, rue des Fraisières
MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie

**Sté Bœuf
de France**

3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER

SPECIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS

Tél. : 72.05.86 402

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures:

Serrurerie de bâtiment
Menuiserie Aluminium
34970 MAURIN

Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98 155

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques

**Louis
NAZON**

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89

311 **AUTO
EXPRESS**
DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint Pierre
Montpellier Z.I. - Tél. 92.80.00

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIÉS

MERVEILLE SPELEOLOGIQUE

LA GROTTTE DES

34580 Saint-Bauzille de Putois
C.D 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

DEMOISELLES

Chemin de fer Electrique
OUVERT TOUS LES JOURS
du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

UNE CATHEDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC
Messe de Minuit à Noël

Subventions du Conseil Général à la ville de Montpellier

I - CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL GENERAL POUR DES OPERATIONS LOCALISEES A MONTPELLIER :

1) Voirie départementale	5.190.000 F
2) Crédits pour les bâtiments communaux	488.000 F
3) Equipements sportifs	288.000 F
4) Autres crédits	220.000 F

c) Audio-Visuel	157.500 F
d) Lecture-Documentation	155.900 F
e) Socio-Culturel	1.195.100 F

TOTAL CULTUREL 2.443.150 F

II - SUBVENTIONS ACCORDEES A DES ASSOCIATIONS MONTPELLIERAINES :

1) Domaine culturel :	
a) Musique	643.450 F
b) Théâtre-Danse	291.200 F

2) Domaine scolaire et universitaire	1.412.689 F
3) Domaine Sportif	156.500 F
4) Domaine de l'Environnement	157.000 F
5) Domaine Economique	237.000 F
6) Domaine Social	1.905.593 F

TOTAL GENERAL B.P. 1981 (Ville de MONTPELLIER) 12.197.932 F

DETAIL DES CREDITS CONCERNANT LA VILLE

1) Voirie départementale :

— Grosses réparations :	
• C.D. 17 E1 (Avenue Jambreau)	87.000 F
• C.D. 116 reprofilage	8.000 F
• C.D. divers	3.000 F

— Pistes cyclables :

• C.D. 21 pistes cyclables liaison Castelnaud Pont Juvénal (participation Etat : 550.000 F)	1.800.000 F
---	-------------

— Grands travaux :

• C.D. 5 échangeur avec la rocade Ouest de Montpellier	3.100.000 F
--	-------------

— Crédits « hors-programme » - voirie départementale et communale

• Cantons urbains de MONTPELLIER I-IV-VI-VII	191.956 F
La répartition des dotations des autres cantons de MONTPELLIER n'est pas encore connue.	

2) Crédits « bâtiments communaux » :

— Crédits « hors programme » bâtiments communaux cantons de MONTPELLIER I-IV-VI-VII	
— Monuments Historiques - restauration de la Promenade du Peyrou	388.125 F
— Monuments Historiques - restauration de la Promenade du Peyrou	100.000 F

3) Equipement sportif :

— Montpellier 9 Ensemble sportif du LEP-CFA de LA PAILLADE	188.437 F
— Montpellier 4 Piscine de la Pompiagne	100.000 F

4) Autres crédits :

• Elimination de décharges sauvages (travaux : 130.000 F - subvention 50 %)	
• Construction de fosses de dépôtage (travaux 550.000 F - subvention 10 %)	65.000 F
• Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de la Région de Montpellier - Etudes socio-économiques préalables	55.000 F
	100.000 F



Gérard Saumade président du Conseil Général de l'Hérault.

suite p.16

Détail des subventions accordées à des associations montpellieraines

1) Domaine Culturel :

a) MUSIQUE :	
• Chorale Cor Canto	5.500 F
• Chorale Universitaire	6.500 F
• Ensemble Vocal Arlequin	6.000 F
• Groupe Vocal Arlequin	6.000 F
• Ensemble Instrumental de Montpellier	48.000 F
• Orchestre de Chambre de Montpellier	5.500 F
• Sentier de la Fontaine	48.000 F
• Accordéon-Club	1.200 F
• Fanfare « Les Bérêts Rouges »	6.000 F
• Orchestre de Chambre. Saurel	2.000 F
• Orchestre Municipal	500.000 F
• Association des Flûtistes à Bec	1.650 F
• Amis de l'Orgue de la Cathédrale	6.600 F
• Connaissance et Pratique de l'Orgue	3.500 F

b) THEATRE-DANSE :

• Théâtre du Blé Noir	14.000 F
• Théâtre Lo Fenestron	8.000 F
• Théâtre du Hangar	10.000 F
• Théâtre de la Rampe	50.000 F
• Théâtre'elles	13.000 F
• La Fougasse Tragique	10.000 F
• Théâtre Populaire des Cévennes	25.000 F
• T.Q.M.	45.000 F
• Théâtre de la Parole	19.000 F
• Asphodèles	2.200 F
• Atelier de Recherche Théâtrale	10.000 F
• ISEION	15.000 F
• Compagnie Bagouet	50.000 F
• Festival de Danse	20.000 F

c) AUDIO-VISUEL :

• Festival International du Film sur l'écologie	15.000 F
• Rencontres Photographiques	20.000 F
• CRDP	122.000 F

d) LECTURE-DOCUMENTATION :

• Bibliothèque Centrale de Prêt	110.000 F
• Amis de la Lecture Publique	11.000 F
• Centre de Documentation du Tiers-Monde	5.000 F
• ONISEP	13.000 F
• Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier	4.400 F
• Compagnie des Ecrivains Méditerranéens	1.500 F
• Entailles (Revue Poétique)	6.000 F
• Artistes du Languedoc	5.000 F

e) SOCIO-CULTUREL :

• Union des Groupes Folkloriques	6.000 F
• La Montanharda	6.000 F
• La Rambalh	3.300 F
• Cardabela	20.000 F
• Centre Régional des Enseignants d'Occitan	5.000 F
• Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes	3.000 F
• Eclaireurs et Eclaireuses de France	6.500 F
• Guides de France	3.000 F
• Mouvement Culturel Juin 44	50.000 F
• Centre Culturel du Languedoc	1.075.000 F
• Amitiés Franco-Chinoises	1.000 F
• France-Amérique Latine	2.000 F
• LICRA	5.000 F
• MRAP	5.000 F
• Centre d'Histoire Militaire	1.000 F
• Fédération Historique du Languedoc-Méditerranéen	3.300 F

suite p.

Scolaire



Le Point

TRANSPORTS :

Une réunion de travail s'est tenue en mars avec de nombreux conseillers pédagogiques et le concours de Messieurs DE BEAUSSIER et BONNET. De premières décisions ont été prises pour améliorer le service des bus consacrés aux activités physiques (et en partie aux activités d'éveil). Une autre réunion permettra d'assurer à partir de la rentrée d'octobre, un service plus ample.

GRAMMONT :

Nous rappelons la possibilité d'utiliser le complexe de GRAMMONT (plateaux

E.P.S., Espaces Verts...) pour des journées de nature. Consulter le Bureau des Affaires Scolaires.

CONSTRUCTIONS :

Inauguration de l'école Jeu-de-Mail 2 le 21 avril. La construction de Vert-Bois devrait démarrer dans quelques semaines (nous demandons aux familles de signaler les inscriptions de leurs enfants au Comité des parents ou au Bureau des Affaires Scolaires en mairie, afin que l'action s'organise pour la création des postes nécessaires).

Démarrage de la reconstruction de la première tranche des Aiguerelles ainsi que du collège du Jeu-de-Mail dans quelques semaines également.

Pour la poursuite des projets Jeu-de-Mail 1 et Aiguerelles en 1982, il est nécessaire que l'action reprenne pour obtenir du Pouvoir les crédits nécessaires.

Maternelle Paillade-Nord : élus, parents et enseignants agissent pour que l'école accueille, dès son ouverture, un cycle élémentaire (1 ou 2 classes maternelles, 1 C.P., 1 C.E.). A suivre.

ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES DE MONTPELLIER :

Une délégation comprenant des représentants du C.R.E.O., du S.N.I., de l'U.L. C.G.T. ainsi que de Jacques BONNET adjoint au maire a été reçue par Monsieur ALBIOL, Inspecteur d'Académie, le 18 mars.

Cette délégation exprimait la volonté que l'Education Nationale dégage les moyens nécessaires à l'enseignement de l'Occitan dans les écoles. Une circulaire gouvernementale permet cet enseignement, mais il n'est pas pratiqué par manque de moyens. Un sondage effectué par la Commission Municipale de l'Enseignement en 1980 dans une vingtaine d'écoles a prouvé l'intérêt de la majorité des familles pour cet enseignement.

— La délégation a obtenu que

l'organisation de stages à l'Ecole Normale (pour les instituteurs en formation) soit sérieusement envisagée.

— La revendication essentielle, c'est la tenue d'un stage avant la rentrée 81 pour les maîtres en exercice volontaires. L'Inspecteur d'Académie a promis d'examiner ce problème avec ses collègues, mais il reste à obtenir un engagement ferme.

— L'Administration s'est montrée ouverte à l'idée de « Journées de sensibilisation » organisées par le C.R.D.P. avec le concours du C.R.E.O. et autres associations. Ces journées pourraient se dérouler au 3^e trimestre en direction des enseignants, des écoliers et des parents.

la création d'un poste de conseiller pédagogique départemental. — Discussion difficile sur le projet de « spécialiser une école maternelle en enseignant bilingue Français-Occitan ». La ville présentera un dossier de recherche pédagogique.

La délégation considère que cette entrevue comporte des aspects positifs mais que l'essentiel reste à gagner (notamment la tenue d'un stage avant la rentrée 81 pour les instituteurs en exercice).

Les organisations et la Commission Enseignement se réuniront à nouveau pour faire avancer cet ensemble de problèmes.

Pour la délégation J. BONNET

Musée Fabre : Des précisions complémentaires

L'exhumation d'un trésor : Les dessins

Ils ont quatre mille ans. Mais le chiffre, si impressionnant soit-il, en dit sans doute moins long que le nom de l'exposition : « De Raphaël à Matisse ». M. Déjean, le conservateur, regrettait de ne pouvoir montrer qu'un trop maigre échantillonnage de ses richesses, vu l'exiguïté des locaux dont il dispose.

Trois petites salles leur seront dorénavant destinées, entre le 3^e et le 5^e étages. Elles communiqueront entre elles par un petit escalier particulier. A l'écart des grands courants de visiteurs, les dessins seront rangés dans des armoires aux feuillets transparents que l'on consulte comme

un livre. Seul, le dessin regardé apparaît à la lumière, la collection restant ainsi à l'abri.

A proximité, et communiquant par le cinquième étage, une salle de travail accueillera les étudiants - refoulés à regret jusqu'ici, mais refoulés tout de même - faute de place. Enfin dans la partie la plus fréquentée du Musée, et dans la nouvelle aile, deux salles d'exposition des dessins verront se succéder des séries proposées par thèmes.

Les collections s'enrichissent

Sur proposition de son Comité Consultatif, en décembre 1980, et en accord avec son Conserva-

teur et la Commission de la Culture, la Musée Municipal s'est proposé d'acquérir des œuvres de peintres régionaux du XIX^e et XX^e siècle :

— deux Leenhardt : Le Berger Le Grand Olivier

— un Blondel : Saint-Nicolas du Chardonnet

— une peinture non encore arrêtée de Rudel.

Des donations accompagnent chacun de ces achats :

— La Source de Leenhardt

— Peintures sur Sète et la région de Blondel

— Les plages de Carnon et de Palavas de Rudel.

Des négociations sont en cours pour l'acquisition de :

— l'Armoire catalane de Des-cosy

— Femme endormie de Des-noyers.

En ce qui concerne les peintres contemporains régionaux, la municipalité souscrit l'achat d'une peinture d'Ayme, de Bonicel, de Leccia, de Seguin, d'un dessin de Soulié et d'une série de trois dessins de Dupin.

Les pourparlers suivent leur cours avec Bioulès pour deux peintures, avec Fourmel, Lunel et Masri, pour une toile chacun.

Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

SUR LE LITTORAL...

- ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles
- GRUISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces-cabine
- CAP D'AGDE : L'AVANT-PORT de 1 à 3 pièces
- CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces

...ET A MONTPELLIER

- L'ÉRASME Appartements du 2 au 5 pièces
- LE JARDIN DU PÈRE SOULAS Appartements F1 et F2
- LES MAS DU CRES Maisons de 4 et 5 pièces
- LES MAS DE LA MARTELLE Maisons de 4 et 5 pièces

- CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 3 pièces - cabine avec combles.
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio au 3 pièces.
- LA GRANDE-MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces.

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

urbat montpellier

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Téléc. 480.177 TARFILE-MONTP.

toujours à votre service

Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Aires sportives

Société de Pavage et des Asphaltes de Paris
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31

MES

MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés.
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42-49-67

Entreprise de Bâtiment et Travaux Public

1, rue Cité Benoît
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.68.84
92.71.17

INAUGURATIONS

Le Gymnase des Cévennes est ouvert

Le Gymnase

Une démonstration de gymnastique a couronné le 24 avril dernier l'inauguration et l'ouverture attendue du gymnase de Cévennes qui complète magnifiquement grâce à sa situation et sa polyvalence les autres installations sportives des quartiers nord. Gymnase mais aussi salle de basket-ball, de hand-ball, de volley-ball pour entraînements et rencontres sportives, cette construction moderne vaut 3.500.000 F largement financés par la ville. Au cœur d'un quartier particulièrement jeune, elle devrait répondre aux besoins des associations.

Les Rencontres Internationales d'Art photographique et Diaporamique (21 nations) se poursuivent avec des œuvres d'une qualité exceptionnelle et une grande variété de styles. 200 genres photographiques représentés dans 17 salles de la ville. Dernier jour pour admirer ces quelque 2.000 photos : le 23 mai.



Le jour de l'inauguration, on reconnaît ci-dessous de gauche à droite, MM. Vignau, Senes, Frèche, Peraldi, Velay. Au deuxième rang MM. Vezinhet, Bosc et Oberti.



La place Edouard Adam au sommet de la rue de la Saunerle est rendue aux piétons. L'inauguration a eu lieu samedi 16 mai.



Huit classes primaires neuves pour le Jeu du Mail



Sur un terrain appartenant à la ville en bordure de la rue de la Jalade, le Maire, en présence de Mmes Clavier (au centre) et Crespy, de MM. Bonnet, Granier, Velay, Vezinhet conseillers municipaux, a inauguré le 21 avril la 1^{re} tranche du groupe Scolaire Jeu de Mail, reconstruction rendue nécessaire par la vétusté des anciens locaux.

8 classes sur 2 niveaux égayées de couleurs vives avec 2 ateliers, des mezzanines, 1 bibliothèque, 1 salle polyvalente etc.. Elles seront complétées par une deuxième tranche et une maternelle.

La ville a déboursé 3.172.860 F sur 3.707.130 F. Plus de 200 enfants, leurs enseignants et des représentants de M. le Recteur ont assisté à cette mise en route officielle.

JOURNEE DE L'ARBRE

Sensibiliser de petits citoyens à l'environnement ? Fin mars, comme l'an dernier, plusieurs classes de la Croix d'Argent et des Troubadours ont planté un millier de petits conifères soit à Grammont ou ceux de 1980 font déjà presque 1 m, soit sur les versants du lac des Garrigues, contribuant ainsi, les mains dans la terre à la création de nouveaux espaces verts dont ils pourront suivre la croissance.



EDITORIAL

J'écris ces lignes quelques jours après le 10 mai. Un air plus vif circule un peu partout. L'espoir a pris une couleur nouvelle. Travaillants, parents d'élèves, enseignants : ce que l'on supportait jusqu'ici avec résignation, on ne le supporte plus désormais dès lors qu'on entrevoit la possibilité de s'en défaire. Un grand rassemblement populaire s'est mis en marche. Les élections législatives vont sans doute le renforcer encore en donnant au pays une majorité parlementaire de gauche, riche et solide du fait de son pluralisme. Ce mouvement populaire a dans son héritage les luttes que nous avons ensemble menées pour l'ECOLE. Il veut et il peut réaliser progressivement les objectifs qu'il n'a cessé de promouvoir : le recul des inégalités sociales et culturelles qui pèsent sur beaucoup d'enfants, la gratuité réelle

de l'enseignement, des crédits plus conséquents pour les constructions ou les restaurations, l'arrêt rapide des fermetures de classe et l'ouverture des postes nécessaires, l'annulation du décret portant atteinte au droit de grève des instituteurs... Certes, les privilégiés défendent leurs privilèges, les obstacles ne manquent pas. Mais une situation nouvelle existe désormais, notre capacité d'action dispose d'appuis nouveaux, il dépend de nous et de notre action d'avancer encore. L'expérience le montre : forte de sa diversité, s'appuyant sur l'action de nombre d'entre vous, notre équipe municipale a accompli des réalisations valables, par exemple dans le secteur scolaire. Voilà la voie du progrès, à tous les niveaux de la vie nationale.

J. Bonnet
Adjoint

Fin mai 1981 : quelques repères

- des fermetures de classes menacent encore dans plusieurs écoles de la Ville. Des ouvertures de postes plus nombreuses que prévu sont nécessaires à la nouvelle école de la Paillade Nord, à Vert-Bois.
- Pour un enseignement de qualité, notamment dans les écoles des cités populaires, des créations de postes, des stages d'enseignants (immigrés, occitan) des moyens nouveaux sont indispensables.
- Notre travail d'élus se poursuit dans tous les secteurs. Il est un élément de stabilité et d'appui

pour la politique nationale nouvelle qui peut s'engager :
— initiatives pour l'année des handicapés (achat de livres, aménagement d'écoles)
— le budget de la caisse des écoles offre des possibilités nouvelles
— le service transports (piscine, stade, activités) va être élargi
— les constructions nouvelles progressent (Paillade-Nord, Vert-Bois, Aiguerelles, Collège Jeu de Mail) etc...
• Plus que jamais, l'apport de vos idées et de vos actions est irremplaçable.

Jacques BONNET

montez
dans notre
voiture ...

oubliez
la vôtre



Vous trouverez
plus vite un BUS
qu'une place
de Parking

SOCIÉTÉ MONTPELLIENNE DE TRANSPORT URBAIN



685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
Tél. (67) 92.91.91

EQUIPEMENT GÉNÉRAL DE LA MAISON
AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE
INSTALLATIONS VOIRAGES
ET AMÉLIORATION À DOMICILE
MOBILIER DE COLLECTIVITÉ

COMPAGNIE
TEXTILE
MEDITERRANÉENNE

DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Société anonyme au capital de 800.000 Francs

3, rue Nasseran - MONTPELLIER
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 54.00.34

Constans

FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITÉS ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Froid, conditionnement
BUREAUX & ENTREPÔTS :
ZONE INDUSTRIELLE
DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

L'EQUIPE CHAMPIONNE
DE FRANCE

DEVIQ

Le N° 1
DU TERRAIN A BATIR

375, rue Paul Rimbaud - 34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 41.26.33

CALIFORNIE
L'HYPERMARCHÉ DU BÂTIMENT

Tout pour :

- AMENAGER
- RENOVER
- TRANSFORMER
- DECORER

Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES

ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h
sauf le dimanche

340

E.A.T.

ENTREPRISE
D'AMÉNAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29.

Terrassement
Voirie
Canalisations

PLAC-SUD

34690 FABREGUES
Tél. : 85.14.06
B.P. N° 5
MARQUAGE ET
SIGNALISATION
PANNÉAUX RELIEF
THERMOFORMES

Levitt France.
Une expérience unique
au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



Levitt France

129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINET

Budget Primitif 81

La rénovation du réseaux «EAU» dans les vieux quartiers

Parallèlement au captage des eaux de la Source du Lez et à l'interconnexion Maugio-Pérols, la Municipalité entreprend de nombreux travaux et poursuit la rénovation de son vieux réseaux. A savoir :

a) la construction d'un by-pass à la station de pompage de l'avenue de Lodève afin de pouvoir rapidement faire face à une pollution éventuelle.

b) la traversée de la voie ferrée qui sera nécessaire lors de la réfection du Pont Leyris par la S.N.C.F.

c) la construction d'un by-pass au réservoir de la Colombière pour alimenter directement la Paillade à partir de Montmaur.

d) l'édification d'une deuxième bache de pompage (cuve) de 1800 m³ à la Croix d'Argent avec augmentation de la capacité de la station de pompage.

Sont également prévus la télésurveillance des installations avec centralisation des données à la station de l'Avenue de Lodève. Le programme annuel de remise en état de l'acqueduc est poursuivi ainsi que la 5^e tranche d'installation et de modifications des poteaux d'incendie.

Les voies urbaines ne sont pas négligées, c'est ainsi que le programme prévoit la réfection des rues suivantes : Maréchal Leclerc, Lakanal, Centrayrargues, Pioch de Boutonnet, Chaptal, Henri René, St-Priest et Paul

Brousse. Enfin viennent s'ajouter à ces travaux, les extensions destinées à desservir les construc-

tions nouvelles en eau et assainissement situées en zone suburbaine.

Ernest Granier
Adjoint au Maire

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Achat eau brute à la C.N.B.R.L.	5.000.000
Achat de matières premières	600.000
Habillement	15.000
Carburant	6.000
Combustibles	10.000
Produit d'Entretien	4.000
Pièces et matériel de rechange	120.000
Fournitures de magasin	800.000
Fournitures de bureau	6.000
Remb. Frais de Personnel à la ville	8.960.000
Taxes et Impôts	1.000
Loyers et charges	500
Location de matériel	1.000
Entretien et réparation	5.000.000
Entretien Réseau	800.000
Petit matériel outillage et mobilier	20.000
Fourniture d'électricité	1.400.000
Redevances	111.000
Reversement taxe d'Etat	1.200.000
Reversement contre valeur	2.700.000
Redevance sur prélèvement	64.000
Contrôle des installations électriques	7.000
Relèves et contrôles des compteurs	600.000
Voyages et déplacements	5.000
Transport de matériel	20.000
Frais d'analyses	5.000
Redevance Commune de Juvignac	30.111
Intérêt des Emprunt à long et moyen terme	
Remboursement Ville	557.685
Remboursements Frais Immobiliers à la Ville	2.116.000
Remboursements Frais de garage à la Ville	529.000
Remboursements Frais administration générale à la Ville	1.127.000
Publicité propagande	100.000
Documentation	3.000
Frais de P.T.T.	30.000
Frais de dommages	38.000
Frais de Commission pour emprunt	10.000
Intérêts des emprunts à long et moyens termes	3.819.535
Frais emprunts obligataires	47.750

Amortissement Techniques	1.770.338
Dotations excédent ordinaires	4.330.697
Réduction de recettes sur exercices antérieurs	50.000
Créances irrécouvrables	40.000
	42.054.616

RECETTES

Produit vente de l'eau	40.000.000
Produit taxe Etat	1.200.000
Produit contre valeur	2.700.000
Vente de déchets	1.000
Produits de dégâts et préjudices	600.000
Autres produits accessoires	15.000
	44.531.000

INVESTISSEMENTS

DEPENSES

Participation tiers annulation	1.000
Amortissement Emprunts C.A.E.C.L.	385.251
Amortissement Emprunts C.D.C.	420.583
Amortissement Emprunts C.A.E.C.L.	536.012
Remboursement Emprunt C.E.	13.181
Remboursement Emprunt à la Ville	695.008
Acquisition matériel outillage	50.000
Acquisition Matériel roulant	420.000
Interconnexion	3.700.000
Travaux neufs grosses réparations	6.380.000
Liaison la Colombière	
La Paillade travaux	1.500.000
Liaison Croix d'Argent Sud travaux	2.000.000
Travaux pour compte de tiers	800.000
	16.901.035

RECETTES

Excédent ordinaire capitalisé	4.330.697
Participation de tiers à des travaux pour leur compte	800.000
Emprunts	10.000.000
Amortissement bâtiments	376.408
Amortissement matériel	53.911
Amortissement réseaux	1.340.019
	16.901.035

L'Assainissement dans les quartiers

Comme la Municipalité s'y est engagée, elle entreprend cette année les premiers travaux de lutte contre la pollution du Lez et de ses affluents. Ceci se traduira par les travaux suivants :

1) Mise en place de groupes électrogènes aux stations de refoulement de Bionne et Artis, afin de suppléer les coupures de courant cause de délestages accidentels d'effluents.

2) Lutte contre les rejets sauvages le long du Lez et du Lantissargues. Celles-ci nous permettront de repérer les points de pollution et d'y porter remède.

3) L'auto-lagunage par recalibrage du Lez, permettra ; d'une part, de parfaire l'auto-épuration du Fleuve et, d'autre part, d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

4) Enfin si nous obtenons les autorisations demandées, le commencement de la phase tertiaire à la station de la Céreirède.

D'autres travaux de confortation sont prévus en zone urbaine, à savoir : - desserte eaux pluviales : St Jaumes, Chancel, avenue de la Pompi-gnane.

- desserte en eaux usées de l'hôpital Lapeyronie, rénovation du réseau du second empire, rues : des sol-

ats, écoles de Pharmacie, Rebuffy, Ste Anne, de l'Amandier. La réparation des grands collecteurs se continue, l'amélioration des conditions de desserte du Fg Figuerolles, rue Bertrand de Born et impasse Ramel aussi.

Si nos crédits nous le permettent, les travaux sur le réseau du siècle dernier seront entrepris au cours du 2^e semestre dans les rues : Poitevine, Eugène Lisbonne, de

l'Huile, du Petit Scel, Ste Ursule, du refuge, Farges, Espeisses, St Honoré, et enfin Impasse du Merle Blanc.

Seront également entrepris des travaux d'extension et d'aménagement du réseau pluvial dans les rues : Emile Diacon, Vieille Poste, raccordement rue Proud'hon et aménagement du lit des ruisseaux.

Ernest Granier
Adjoint au Maire

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Achat matières premières	20.000
Achat matières consommables	700.000
Achat d'habillement	55.000
Acht de carburant	60.000
Achat de combustibles	60.000
Achat de produits d'entretien	8.000
Achat de pièces de rechange	250.000
Achat de pièces au magasin	400.000
Achat de fournitures au bureau	10.000
Remb. Frais de personnel à la Ville	4.399.000
Impôts et taxes	3.000
Loyers et charges	3.500
Entretien et réparations	2.221.989
Contrat C.G.E.	350.000
Acquis. matériel outillage mobilier	50.000
Fourniture électricité	1.700.000
Redevance	400
Cotisation Plaine de Lattes	4.000
Voyages et déplacements	5.000
Redevance Commune de Juvignac	134.586
Intérêt emprunt à la ville	271.901
Remb. frais immobilier à la Ville	793.000
Remb. frais de garage à la Ville	1.058.000
Remb. frais administration générale à la Ville	1.000.000
Frais de Publicité	170.000
Documentation générale	15.000
Fais de P.T.T.	35.000
Frais de commission d'emprunt	5.000

Intérêts emprunts	3.603.945
Frais emprunts obligataires	700
Amortissements techniques	2.650.225
Dotations excédent ordinaire	1.144.754
Réduction recettes sur exercice Antérieur	700.000
Créances irrécouvrables	410.000
	22.292.000

RECETTES

Redevance Assainissement	19.992.000
Taxe de raccordement	1.200.000
Prime pour épuration	1.000.000
Autres produits accessoires	100.000
	22.292.000

INVESTISSEMENTS

DEPENSES

Participations diverses Annulation	100.000
Amortissement emprunts C.A.E.C.L.	174.205
Amortissement emprunts C.D.C.	274.118
Amortissement emprunts C.E.	28.213
Amortissement emprunts C.A.E.C.L.	399.594
Rembour. annuités emprunts à la Ville	325.739
Amortis. Emprunts Agence de Bassin	93.110
Acquis. matériel outillage mobilier	100.000
Acquisition Matériel roulant	630.000
Acquisition terrains	2.000.000
Travaux neufs grosses réparations	4.370.000
Auto lagunage recalibrage LEZ	4.000.000
Travaux neufs subventions	2.400.000
Faubourd St Jaumes Avenue Chancel Trav.	1.000.000
Lutte Rejets sauvages Lez/Lantissargues	500.000
Branchements particuliers	800.000
Station Epuration Stade tertiaire	
Bactériologique	7.000.000
	24.194.979

RECETTES

Subventions	3.900.000
Participations diverses	800.000
Excédent ordinaire	1.144.754
Emprunts	15.700.000
Amortissement Bâtiments	1.285.259
Amortissement matériel	90.481
Amortissement réseaux	1.274.485
	24.194.979

Beaux Arts : De Nouveaux Locaux

Beaux Arts : qui n'évoquerait pas en prononçant ces mots des images bien connues? Une certaine vision fantaisiste de l'artiste, un refus des académies, une fanfare hétéroclite...

Dans de nombreuses grandes villes de France, il s'agit déjà de bien autre chose.

Les écoles d'Art existent, se développent, meurent parfois. Mais qui les connaît bien à l'époque de la culture télévisée envahissante.

Il faut bien le dire - et à Montpellier c'est très vrai - la plupart des écoles sont un héritage du passé, qui, après bien des vicissitudes, est resté en plan, au centre de la ville moderne. Que l'école soit neuve, reconstruite, ou ancienne, n'y change pas grand chose; l'esprit demeure, ce qui fait d'une école des Beaux Arts une école différente.

A Montpellier nous nous efforçons de tirer parti de l'héritage tout en le rénovant. Faire de l'Ecole un support culturel à la disposition de l'ensemble des intervenants culturels de la ville, et ne pas se contenter d'un

lieu replié sur lui-même, même si de grands talents artistiques s'y monnont silencieusement.

Comme tout ce qui a trait à la transformation de la société française, les écoles d'Art ont suivi une évolution consécutive aux vastes idées émergées au Printemps de l'Année 68.

Aujourd'hui, en plus du premier cycle, trois départements peuvent exister (ART, CADRE DE VIE, COMMUNICATION). A Montpellier, c'est le département ART qui fut mis en place, conformément aux engagements nécessaires (budget, matériel, embauches de professeurs, l'apport déterminant est la mise à disposition du second cycle de locaux spacieux et bien adaptés, route de Nîmes.

Augmentation du nombre d'élèves, accroissement du nombre d'artistes visiteurs, taux de réussite aux examens élevé, interventions de plus en plus nombreuses sur la ville... voilà qui marque sans contexte un essor de l'Ecole. Et voilà surtout qui concrétise l'effort muni-

cipal, l'effort montpelliérain.

Quelques problèmes restent à régler. Encore faut-il que tout le monde veuille bien les régler. «Aide-toi le ciel t'aidera». Jusqu'à présent le ciel (en l'occurrence le Ministère des Affaires Cul-

turelles) semblait plutôt sourd. En effet, après l'effort de la ville, l'effort de la tutelle s'impose. De son engagement dépend maintenant la poursuite du renouveau de l'Ecole.

2 %. Combien? 2 %, oui, c'est tout juste le chiffre de

participation du Ministère au budget de fonctionnement de l'Ecole des Beaux Arts de Montpellier...

Liam Fauchard

Conseiller Délégué

à l'Ecole des Beaux Arts



L'E.B.A reçoit des élèves en 1ère année à partir de 18 ans. Le cycle d'initiation dure 2 ans. Mais depuis la réforme de 1972, 3 départements de spécialisation existent (durée 3 ans). L'E.B.A de Montpellier s'est spécialisée dans le Département «Art» qui a pour objet d'approfondir les connaissances techniques et de développer les facultés créatrices des étudiants. Il est installé dans les vastes et calmes locaux remis en état par la ville route de Nîmes dont nous aurons l'occasion de reparler. La 3^e année est consacrée à la préparation du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique.

M. Bessil, debout au centre, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts dans les nouveaux locaux réservés aux élèves de 3^e année.

LES MENUISERIES du MIDI

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

— Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

Vous avez besoin d'une banque
qui vous écoute, qui vous explique
et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS

VOTRE PARTENAIRE

SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE
Renseignements et inscriptions
de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux

Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTURES

S.A.E.G

SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant: Chr. ZAPATA
Tél. 92.02.83

CARRIERES
DE LA MADELEINE
S.A.

CHANTIER N. N°8
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

François MITTERRAND 21^e Président

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1981

Montpellier 10 MAI : 2^e TOUR



Bureaux	Inscrits	Votants	Suffrages Exprim.	Giscard D'Estaing	Mitterrand
1^{er} Canton					
Mairie du Polygone	968	280	276	163	113
Ecole Nat. de Musique	837	857	638	367	271
2A	757	617	603	365	238
2B	834	634	623	307	316
Ecole Lamartine	925	730	708	339	369
3A	1 304	1 044	1 012	505	507
3B					
Ancienne Mairie					
4					
Total 1^{er} Canton	5 625	3 962	3 860	2 046	1 814
				53 %	47 %
2^e Canton					
Ecole Condorcet	1 300	1 074	1 045	561	484
11A	1 390	1 124	1 104	582	522
11B	934	751	731	449	282
Ecole Auguste Comte	1 019	844	826	515	311
12A	2 466	2 086	2 034	868	1 166
12B	1 290	1 117	1 098	509	589
Ecole Dr Calmette	1 324	1 128	1 099	492	607
16					
18A					
18B					
G. Scol. Jeu de Mail					
188					
Total 2^e Canton	9 723	8 125	7 937	3 976	3 961
				50,10 %	49,90 %
3^e Canton					
Ecole Victor Duruy	1 546	1 271	1 241	613	628
9A	1 724	1 409	1 362	702	660
9B	1 074	829	817	391	426
Ecole Louis Blanc	2 221	1 906	1 848	912	936
10	2 399	2 065	2 010	1 021	989
19A	1 017	1 358	1 316	725	591
19B					
25					
Mairie Polygone (salle rencontre)					
25					
Total 3^e Canton	10 681	8 838	8 594	4 364	4 230
				50,78 %	49,22 %
4^e Canton					
Pavillon Populaire	893	735	721	473	248
5 A	952	771	755	501	254
5B	1 487	1 234	1 206	542	664
Ecole Jules Simon	1 483	1 235	1 204	518	686
6A	1 147	936	918	468	450
6B	1 193	972	953	494	459
Ecole Victor Hugo	1 374	1 203	1 192	606	606
7A	1 568	1 331	1 294	601	693
7B	1 717	1 459	1 426	708	718
7C					
Ecole Paul Pain levé					
15					
17A					
17B					
Ecole Jean Moulin					
17C					
Groupe Scolaire Le Lez	1 378	1 243	1 209	522	687
26					
Total 4^e Canton	13 192	11 125	10 868	5 403	5 465
				49,71 %	50,29 %

Résultats par bureaux

5^e Canton						
Groupe Scolaire Cité Mion	14A	1 748	1 464	1 424	689	735
	14B	1 715	1 467	1 427	666	761
Gr. Scol. Près d'Arènes	21A	1 775	1 519	1 490	727	763
	21B	1 658	1 442	1 400	665	735
	21C	1 570	1 354	1 321	638	683
Total 5^e Canton		8 476	7 246	7 062	3 385	3 677
					47,93 %	52,07 %
6^e Canton						
Ecole Anatole France	8A	1 429	1 208	1 179	761	418
	8B	1 486	1 229	1 192	715	477
Ecole Marie-Curie	13A	1 539	1 312	1 282	613	669
	13B	1 820	1 537	1 491	702	789
Gr. Scol. H.L.M. Croix d'Argent	20A	1 495	1 273	1 249	536	713
	20B	1 773	1 518	1 485	607	878
Gr. Scolaire Lantissargues	22A	1 211	1 055	1 035	471	564
	22B	1 356	1 164	1 139	492	647
Total 6^e Canton		12 109	10 296	10 052	4 897	5 165
					48,71 %	51,29 %
7^e Canton						
Ecole Gambetta	30A	717	593	565	336	229
	30B	783	638	618	386	232
Ecole Sévigné	31A	1 245	1 027	1 002	541	461
	31B	1 319	1 106	1 073	602	471
Ecole Louis Braille	32A	883	729	715	291	424
	32B	891	719	699	301	398
Ecole Jeanne d'Arc	33	1 219	930	911	484	427
Gr. Scol. H.L.M. Astruc	35A	1 217	1 036	1 009	515	494
	35B	1 246	1 117	1 079	603	476
Ecole Ferdinand Buisson	38A	1 346	1 117	1 079	603	476
	38B	1 530	1 297	1 250	632	618
Ecole des Pins	41A	1 666	1 440	1 405	678	729
	41B	1 747	1 486	1 436	681	755
Total 7^e Canton		15 809	13 182	12 796	6 555	6 241
					51,22 %	48,78 %
8^e Canton						
Gr. Scol. Figuerolles Le-Haut	37A	1 684	1 388	1 350	690	660
	37B	1 901	1 553	1 502	786	736
Ecole de la Chamberle	42A	1 294	1 122	1 090	513	577
	42B	1 379	1 180	1 143	501	642
Gr. Scol. Estanove	27A	1 268	1 100	1 060	422	638
	27B	1 240	1 084	1 050	481	579
Total 8^e Canton		8 766	7 427	7 205	3 373	3 832
9^e Canton						
Gr. Scol. C.E.G. Av. d'Assas	34A	1 985	1 677	1 610	853	757
	34B	1 735	1 451	1 399	737	661
	34C	1 598	1 343	1 306	704	602
Ecole Carnot	36A	1 971	1 670	1 624	773	851
	36B	2 140	1 804	1 744	870	874
Gr. Scol. Barcelone	36A	1 752	1 517	1 486	504	962
	39B	1 789	1 540	1 514	32,50 %	1 022
	39C	1 642	1 397	1 367	455	912
Gr. Scol. Petit Bard	40	1 924	1 540	1 514	632	882
Gr. Scol. Les Troubadours	23A	1 410	1 229	1 196	440	756
	23B	1 563	1 338	1 304	485	819
Gr. Scol. Bologne	24	1 620	1 377	1 343	499	844
Total 9^e Canton		21 129	17 883	17 406	7 444	9 962
					42,76 %	57,24 %
TOTAL GENERAL		106 410	88 064	85 780	41 443	44 337
					48,31 %	51,68 %

ABSTENTION : 16,44



M. Belorgeot (à gauche) présent au départ d'une excursion

Dans un cadre de l'action spécifique du Bureau d'Aide Sociale, le Conseil Municipal, a eu pour souci depuis 1977 d'améliorer tous les services existants, de rénover les bâtiments en place, de promouvoir de nouvelles mesures qui permettront à tous de vivre mieux à Montpellier.

C'est dans un esprit de justice que nous continuons d'œuvrer. Cette œuvre les élus ne pourraient la poursuivre sans l'immense travail fourni par l'ensemble du personnel du Bureau d'Aide Social auquel je rends hommage pour son dévouement.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES :

— Deux nouveaux clubs ont été ouverts : Club de Celeneuve, Club de Cavalerie. La fréquentation de ces établissements est très importante. D'autres se préparent à Astruc, etc ...

— Résidences pour personnes âgées : véritables hôtels à l'intérieur de la Cité. L'Age venant, de nombreux résidents devenant semi valides ne pouvaient rester dans nos établissements. L'instauration des sections de cure médicale dans toutes nos résidences nous permet d'assurer traitement et soins sur place à l'aide d'un personnel qualifié. Ces cures médicales protègent les personnes âgées d'un changement d'établissement qui était traumatisant et préjudiciable à leur santé. Néanmoins, lorsque ces semi-valides voient leur état s'aggraver et que leur santé nécessite des soins médicaux ou hospitaliers importants nous rencontrons toujours les plus grandes difficultés pour trouver un établis-

sement adapté à leur cas. **Il y a sur Montpellier un manque important de lits pour personnes âgées invalides; du lait jusqu'à présent de la carence de l'Etat.**

La nouvelle Résidence de Bel-Juel programmée elle, par la ville ouvrira en fin d'année.

75 postes de télé-alarme ont été installés en 1980. Une nouvelle tranche est prévue dans le cadre du budget 1981. Cette sécurité accrue permettra de rompre l'isolement des personnes âgées seules et handicapées. Les aides en nature et en espèces nous permettent de développer une action ponctuelle auprès des familles en difficultés.

L'accroissement des secours distribués porte témoignage de l'augmentation du chômage. Souhaitons que pour les années à venir la situation sociale se stabilisera sur MONTPELLIER. Ceci est rendu possible par le très important accroissement de l'aide financière de la Ville. Les excursions ouvertes à tous les clubs publics ou privés rencontrent toujours un grand succès.

En 1980, 150 personnes ont participé au séjour en Espagne dans un hôtel de grande classe. Le voyage souvenir en Afrique du Nord a permis aux Rapatriés d'aller se recueillir sur les tombes de leurs parents durant la période de la Toussaint.

ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :

Le Centre Municipal subventionne les enfants des classes de neige et des classes vertes afin de pouvoir participer aux mêmes activités que leurs camarades de classe.

Editorial

Pour une retraite heureuse

Un foyer de garçons a été installé Boulevard Rabelais. Ce foyer accueille de jeunes adolescents sous le contrôle du personnel de l'Institution Marie Caizergues du B.A.S.

NOUVEAU FOYER DES TRAVAILLEURS MIGRANTS :

Il ouvrira ses portes en fin d'année ; nouveau témoignage de l'action de la ville pour la dignité de tous.

NOUVEAUX BUREAUX DU B.A.S.

L'extension et l'importance croissantes des services du B.A.S. nous ont amenés à aménager de nouveaux locaux au 2 rue Montpelliér, locaux qui permettent un meilleur accueil du public, une rationalisation des services demandés ainsi que de meilleures conditions de travail.

L'ensemble de ces réalisations n'a pu se faire que grâce à l'importance de la subvention municipale versée au B.A.S., malgré le désengagement de l'Etat.

Les articles et notes de ce dossier, vous permettront de connaître les services offerts à la population de MONTPELLIER. Vos avis, vos suggestions nous sont nécessaires, ce qui ne pourra qu'améliorer la qualité des services du Centre municipal d'action sociale.

Michel BELORGEOT

Maire Adjoint

Délégué aux Affaires Sociales

Société Nouvelle des Ets J. NOUEN

**ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT**

◆ **LIGNES H.T., M.T., et B.T.** ◆

**POSTES DE
TRANSFORMATION**

**1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79**

G.T.M. B.T.P.

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydra-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

Réalisation **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

**MONTPELLIER
NORD**

le clos
des
elbes

Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au cœur des nouvelles
facilités

Chauffage individuel
Tél. : 42.74.55

**MONTPELLIER
CENTRE**

**LA
GUIRLANDE**

Rue de Font-Carade, près
du jardin des poètes
dominant sur un parc
centenaire

Une résidence de qualité
dans la verdure d'un
site classé

Tél. : 92.88.74

**MONTPELLIER
OUEST**

les
collines
d'estanove

Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas
du centre ville

Centre commerciale
Poste, Piscine, Tennis

Tél. 42.74.55

A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE. GARAGE.
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de l'Estanove, 34100 Montpellier, Tél. (67) 92.94.60

**FIDEL - SERVICE
S.A.**

**NETTOYAGE
PONÇAGE PARQUETS**
Appartements - Locaux
ENTRETIEN
Bureaux - Locaux - Vitres
Moquettes sur place
DESINFECTION
de vide-ordures -
Désinsectisation

20, rue du Grand-Saint-Jean,
34000 MONTPELLIER - Tél. : (67) 58.56.03

**COSTE
PEINTURES**

**papiers peints, peintures
revêtements, moquettes**

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
Tél. 92.55.25

C.I.L.D.H.

Voire employeur à la solution pour vous loger :
**Le Comité Interprofessionnel
du logement de l'Hérault.**

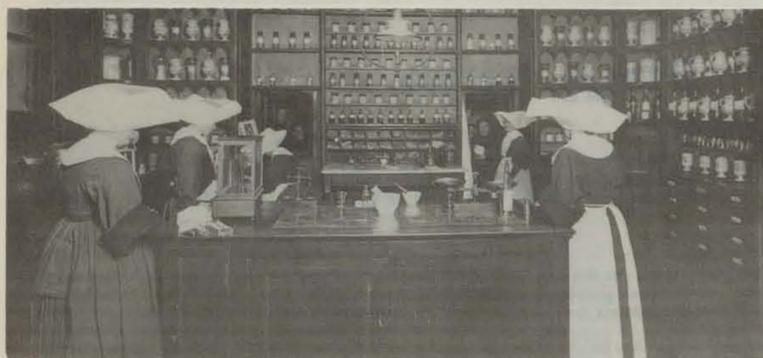
ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements localisés réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES ONT ETE CREEES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00



Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul dès 1668 ...

Aujourd'hui le B.A.S.

ADMINISTRATION GENERALE ET DIRECTIONS

- 9 rue Montpelliéret Tél. 60.58.44
- Direction Générale
- Direction du Personnel
- Direction des Finances
- Direction des Services Economiques et Informatique
- S.V.P. Social - Renseignements - Documentation
- Service Aide Sociale Légale - Enquêtes
- Annexe : Antenne de la Paillade Avenue de Bologne Tél. 75.25.80

SERVICE SOCIAL

- 2 rue Montpelliéret Tél. 60.58.44
- Assistants Sociaux - Aides diverses
- Secours, Abonnement téléphonique, rénovation logement, télé-alarme, placement des personnes âgées en Résidences Foyers ou Maisons de repos, etc ...
- AIDES MENAGERES
- Bureau Centralisateur - 2 rue Montpelliéret Tél. 60.58.44

CENTRE DE SOINS

- 2 rue Montpelliéret Tél. 60.58.44
- La Pergola, 5 Cour Bel Air Tél. 75.59.10
- La Paillade, 83 rue de Cambridge Tél. 75.30.40

Permanences Cité Photos tous les jours sauf le samedi de 9 H à 10 H Tél. 40.12.83

CENTRE SOCIAL LAURE MOULIN

- 45 rue Frédéric Bazille Tél. 92.14.48
- Consultations de nourrissons
- CLUBS DU TROISIEME AGE :
- Abattoir, Rue de la Cavalerie Tél. 79.09.81
- Celleneuve, Place de l'Esplanade Tél. 45.53.86

- Centre Ville :
- Club Montpelliéret, 2 rue Montpelliéret Tél. 60.58.44
- Club Docteur Bonnet, 34 rue des Etuves Tél. 60.76.02
- Figuerolles, 1 Place Agrippa-d'Aubigné Tél. 58.88.64

- Boutonnet, Institution Marie Caizergues 1 rue Saint Vincent de Paul Tél. 63.54.68
- Cité Mion, Club Laure Moulin, 45 rue Frédéric Bazille et 27 rue de Porto Tél. 92.14.48

- Aiguelongue, Bloc 21, HLM Municipaux de la Justice Tél. 54.53.72
- Lemasson, 2 rue de Ripoll Tél. 42.80.81
- La Paillade Nord :
- Club Phobos, Ap. 142 Tél. 40.12.83
- Club des Tours, les Tritons, Tour 3 Tél. 75.33.44

- Club la Pinède, Maison pour Tous Avenue de Bologne Tél. 75.25.80
- Les Aubes, Résidence Foyer les Aubes Avenue St-André-de-Novigens Tél. 72.06.98

(Permanences d'Assistants Sociaux, voir Horaire sur place)

ETABLISSEMENTS :

- RESIDENCES-FOYERS (3ème âge)
- Montpelliéret, 3 rue Fabre Tél. 66.14.98
- Les Aubes, Avenue St-André-de-Novigens Tél. 72.06.98
- Campérols, rue des Avelaniers Tél. 75.25.78
- Paul Valéry, Pas de Loup, Route de Lavérune Tél. 42.80.33
- Saint Côme, 13 rue de l'Ecole Normale Tél. 63.55.33

(Permanences d'Assistants Sociaux, voir Horaire sur place)

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE READAPTATION SOCIALE,

- La Paillade,
- Foyer, rue de l'Agathois Tél. 75.42.18
- Atelier, 24 rue de la Croix du Capitaine Tél. 58.65.73

FOYER DES TRAVAILLEURS MIGRANTS,

- La Paillade Rue de l'Agathois Tél. 75.42.32

MAISON D'ENFANTS MARIE CAIZERGUES,

- 1 rue Saint-Vincent-de-Paul Tél. 63.54.68
- LA COMMUNAUTE DE LA MISERICORDE
- 1 rue de la Monnaie Tél. 72.17.76

Pour l'histoire ... de Montpellier

L'An de grâce 1622, l'action caritative de dames de MONTPELLIER apporte un soulagement aux misères créées par le siège de la ville par Louis XIII. En 1668, l'ordre de Saint-Vincent de Paul collabore à l'œuvre de dames patronesses et Dame Conty d'Argencour, veuve de Grasset, fait don de l'immeuble qui abritera de longues années (et actuellement encore partiellement) les activités d'aide aux déshérités. La création officielle des Bureaux de Bienfaisance, en 1796, donnera une structure officielle à l'œuvre charitable qui devra attendre 1953 pour avoir une apparence assez semblable à celle d'aujourd'hui sous le nom de Bureau d'Aide Sociale.

Entre temps, du XVIIIème siècle à nos jours, la durée moyenne de la vie était passée de 25 ans à 69 ans. La mortalité infantile était passée de 250 à 13 pour 1.000.

Mais de la mention sur un carnet de parchemin « ce jour, donné à une pauvre sur un pied de mouton » à la mise sur ordinateur des dossiers, bien des événements se sont déroulés et le vieil immeuble a vu défiler les troupes royales occupantes, les dragons des guerres de religion et entendu, en 1907, les échos des manifestations des vigneron sur

l'Esplanade proche. Quel chemin parcouru, dont le document ci-joint nous donne une faible idée. En 1935, encore, ce bon pour le lavoir public donnant droit à un seau d'eau chaude, à disposer d'une corde à étendre le linge (5 kg) ce pour une heure. Et ce bon pour les bains de mer, datant de 1942, bon honoré par le petit train de Palavas, cher à Dubout, (et à notre jeunesse !), témoignait une indigence que nous aurions, aujourd'hui, bien de la peine à supporter ...

Nous avons donc parcouru ces années, peuplées de visages, pleines de problèmes chaque fois nouveaux. Notre ville, qui comptait 80.000 habitants il y a une trentaine d'années, a maintenant 240.000 personnes ; c'est dire l'effort qui a dû être fait pour adapter, le plus rapidement possible, l'appui d'un service public tel que le B.A.S. aux nécessités les plus urgentes d'une démographie galopante. Au fur et à mesure des pages qui suivent, nous nous efforçons de vous présenter brièvement, ces réalisations que le BUREAU D'AIDE SOCIALE de MONTPELLIER poursuit avec la célérité que lui permet les crédits dont il peut disposer.

PERMANENCES DE MICHEL BELORGEOT,

Maire Adjoint, Délégué aux Affaires Sociales, Vice Président du B.A.S. :

CLUB des AUBES,

Résidence Foyer des Aubes, Avenue Saint-André-de-Novigens Chaque Samedi de 9 H à 10 H 30

CLUB LAURE MOULIN,

45 rue Frédéric Bazille Chaque Samedi de 14 H à 15 H 30 Sur Rendez-vous, au B.A.S. (Tél. 60.58.44)

CLUBS DU 3^e AGE

Contrairement à de nombreuses villes de France, dans lesquelles les Clubs du 3^e âge sont entièrement de gestion privée, la ville de Montpellier, tout en assurant une aide substantielle aux Clubs privés, a constitué un réseau de Clubs en gestion directe fonctionnant dans le cadre des activités du centre municipal d'action sociale.

Actuellement ces Clubs sont au nombre de 13, situés géographiquement dans pratiquement tous les quartiers de la ville. Ils ont entre eux des différences importantes quant à l'effectif des personnes du 3^e âge qui les fréquentent. Néanmoins leur but principal qui est d'assurer un soutien matériel aux personnes en difficulté est le suivant :

Possibilité d'obtenir à midi la fourniture du repas subventionné pour une participation de 3,75 F ou possibilité pour les personnes ayant de meil-

leurs revenus d'obtenir un repas à un prix de cession intégral de 11,80 F.

Egalement possibilité pour les personnes, de pouvoir séjourner de 10 heures à 18 heures sans interruption dans le Club ; bénéficier en plus du repas, d'un goûter gratuit et de toutes les formes d'animation que comportent ces Clubs, programmes de télévision, jeux de cartes, jeux de boules, projection de films.

L'effort financier de la ville par l'intermédiaire du Bureau d'Aide Sociale a été pour l'exercice écoulé de 1.835.807 F, ce qui donne une participation moyenne par Club et par mois de 11.768 F.

Contrairement aux Clubs privés, ceux du B.A.S. fonctionnent 5 jours par semaine pendant 8 heures consécutives, ce qui permet aux personnes du 3^e âge de vivre en dehors de leur appart-

ement et ainsi d'économiser une partie des frais de chauffage.

Par ailleurs, leur implantation permet aux élus et aux assistantes sociales d'avoir un contact direct sur place d'une façon permanente. Pratiquement tous les Clubs sont situés dans une zone de verdure incorporée ou très proche.

Il est à noter que la clientèle de nos Clubs évolue et que ces derniers créés pour assurer un soutien matériel avant toute chose accompagnés du soutien moral (chasser la solitude) s'orientent de plus en plus vers la deuxième forme de soutien, les conditions de vie des « jeunes 3^e âge » s'avérant beaucoup plus substantielle ont tendance à faire prédominer la partie animation sur la partie matérielle. De plus en plus, on s'oriente vers des activités culturelles. (Voir liste des Clubs P.12).

AIDE A LA RENOVATION DES LOGEMENTS

Une priorité : Vivre chez soi

Il s'est avéré nécessaire d'intervenir sous forme de soutien en nature pour l'amélioration de ce cadre de vie ; c'est le but poursuivi par le Service de Rénovation qui en assurant des améliorations des locaux dans le cadre de réparations de caractère locatif, permet aux personnes en retraite d'obtenir des conditions de vie beaucoup plus décentes. C'est pour cela que l'Equipe de Rénovation du Bureau d'Aide Sociale intervient et assure des mises en état des appartements, après qu'un dossier sur les ressources des intéressés ait été déposé auprès du Service Social afin d'ouvrir leur droit en la matière.

En 1980, 93 chantiers ont été exécutés pour une moyenne de coût de 2.076 F ; bien-sûr certaines améliorations notamment en ce qui concerne l'équipement sanitaire et le chauffage des locaux, dépassent le cadre d'entretien unitaires de caractère locatif, mais comptent des difficultés rencontrées à la suite de l'enquête sociale, il est apparu dans de nombreux cas que l'effort de soutien ne devait pas perdre de vue l'amélioration des conditions de vie ; or bien souvent bénéficiaire d'un chauffage efficace est d'un plus grand intérêt qu'une peinture ou une tapisserie remise à neuf, et cet ordre de priorité dans le besoin est toujours considéré dans la prise en charge.

UNE NOUVELLE JEUNESSE EXCURSIONS - VOYAGES

Dans le cadre d'animation des Clubs du 3^e âge, le programme des voyages se divise en deux parties :

— l'excursion à la journée à laquelle sont associés également les clubs privés de la ville. Nous avons enregistré en 1980, 52 voyages de ce genre pour 2 567 participants. Il est à noter que ces activités répétitives soulèvent le problème de varier les itinéraires, ce que nous nous employons à faire en modifiant chaque année le programme des excursions organisées par le Bureau d'Aide Sociale.

Car en ce qui concerne les Clubs Privés, ceux-ci ont l'ini-

tiative de la programmation du voyage.

— chaque année est organisé le séjour de vacances d'au minimum 10 jours. En 1980, ce programme a été réalisé par un séjour en Catalogne Espagnole et 151 participants ont bénéficié de celui-ci.

Pour ces activités d'animation, il est bien entendu demandé aux intéressés de participer aux frais occasionnés en fonction de leurs ressources ; néanmoins, le service mis en place intègre d'une façon constante une partie de notre clientèle et nous nous efforçons de maintenir ces activités dans les meilleures conditions.



Le Club Marie Caizergues

TELEPHONER A SA FAMILLE

Le maintien à domicile des Personnes Agées est l'objet d'une action sociale globale qui comprend en outre le remboursement de la taxe d'abonnement téléphonique. Le Bureau d'Aide Sociale rembourse effectivement la taxe d'abonnement téléphonique :

- aux Personnes Agées de 65 ans ;
 - titulaires du Fonds National de Solidarité ;
 - qui vivent seules.
- Pour obtenir cet avantage, il vous appartient de vous inscrire, soit :
- aux Guichets (9, rue Montpelliéret)
 - au Service Social (2, rue Montpelliéret)
 - à l'Antenne de la Paillade.

LE SERVICE D'AIDE MENAGERE

Le 1^{er} Mai 1981, cela fera deux ans que le Service d'Aide Ménagère du Bureau d'Aide Sociale fonctionne. La progression des résultats obtenus par ce service depuis son ouverture, est importante ; de 6 en Mai 1979, le nombre des Aides-Ménagères est passé à 61 en Mars 1981.

Ces 61 femmes recrutées en fonction de critères sociaux, essayent d'apporter une aide régulière et efficace à 326 personnes âgées.

ROLE de l'Aide-Ménagère : Il est de seconder la personne âgée, de manière à lui permettre de continuer à résider chez elle.

- 1) Travaux devant être effectués par l'Aide-Ménagère
- Exécuter tous les Travaux Ménagers courants
 - entretien de l'habitation (non de ses locaux éventuels)
 - entretien du linge, repassage, rangement
 - confection des repas
 - courses
 - Donner les soins d'Hygiène
 - Toilette sommaire
 - réfection du lit
 - entretien de la chambre
 - Accomplir les démarches Administratives simples et diverses
 - Sécurité Sociale, Mairie, Bureau d'Aide Sociale, Médecin, Pharmacien etc.
 - Prévenir la famille et si nécessaire le Médecin en cas de Maladie ou accident
 - L'accompagner (et la personne est seule) dans un établissement Hospitalier ou une clinique en taxi ou en ambulance.

2) Travaux ne devant pas être effectués par l'Aide-Ménagère :

- le nettoyage des caves et greniers
- décapage des portes
- lessivage des murs et des plafonds
- les grosses lessives et lessives de draps
- les escaliers de l'immeuble
- toute aide relevant de la compétence d'une Soignante ou d'une infirmière.
- l'entretien des vitres trop hautes nécessitant de monter sur une échelle.

QUI PEUT BENEFICIER DE CETTE AIDE ?

Les Personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail), les personnes handicapées titulaires de la Carte d'invalidité, qui vivent seules ou avec une personne qui ne peut leur apporter cette aide et qui disposent de ressources inférieures au plafond prévu. Seules les ressources personnelles entrent en compte à l'exclusion de celles de la Famille (l'obligation alimentaire ne jouant pas pour cette forme de prestation) et de la pension de veuve de guerre.

Plafonds actuels de ressources pour l'attribution de l'Aide Ménagère à Domicile gratuite :

- 17.900,00 pour une personne seule
- 40.275,00 pour un couple

Soit exclues du Bénéfice de l'Aide Ménagère :

- Les Personnes âgées titulaires de l'allocation compensatrice ou de l'allocation Représentative des Services Ménagers.

Lorsque les ressources du demandeur dépassent ces plafonds, il est possible de faire une demande auprès de la Caisse qui verse la retraite la plus importante ou de la Caisse de Retraite complémentaire.

Dans le cas où il n'est pas possible d'obtenir une prise en charge partielle pour cause de revenus trop importants le Service d'Aide Ménagère du BUREAU D'AIDE SOCIALE peut si la personne âgée le désire, mettre à sa disposition une Aide-Ménagère moyennant le tarif actuel de 32,65 Francs par heure (tarif fixé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie).

QUELLES SONT LES FORMALITES A REMPLIR ?

Il faut déposer une demande à la Mairie du domicile (Bureau d'Aide Sociale). Pour ce faire, il est nécessaire de fournir les pièces suivantes :

- Carte d'identité ou Livret de Famille
- Carte d'immatriculation de la Sécurité Sociale
- Carte d'invalidité (si personne handicapée)
- dernière quittance de loyer (si locataire)
- dernier talon d'allocation logement (si elle est perçue)
- un certificat Médical (imprimé fourni par le BUREAU D'AIDE SOCIALE).

Pour les cas urgents le Maire peut prononcer l'admission d'urgence ainsi que les différents Services Sociaux des Caisses de Retraite.

LA TELE - ALARME

Le Conseil Municipal a confié l'action sociale municipale en faveur du troisième Agé au Bureau d'Aide Sociale.

Elle présente deux volets :

- le maintien à domicile
- les placements.

Certains articles ont déjà déformé les Montpelliérains des différents Etablissements gérés par le Bureau d'Aide Sociale ; enfin, le maintien à domicile en a fait également l'objet.

Il est cependant important de reparler de la Télé-Alarme : Dispositif installé sur le téléphone qui se présente comme une sonnette au bout d'un fil, relié en permanence au central téléphonique situé à la caserne des Sapeurs-Pompiers, donc relié 24 h/24 h. La Personne Agée, malade, agressive, en danger sous quelque forme que ce soit, appuyé sur la sonnette.

Chez les Pompiers, le Central téléphonique est relié lui aussi à une imprimante qui indique : la date, l'heure de l'appel, le n° de téléphone de l'appelant.

Les Pompiers disposent d'un fichier par n° de téléphone qui lui permet d'identifier la personne en détresse.

En appelant immédiatement au téléphone, ils peuvent lui demander l'objet de son appel. Dans le cas où la Personne Agée ne répondrait pas, ils envoient immédiatement à son domicile : S.A.M.U pompiers + Police.

Qui peut obtenir la Télé-Alarme

Celle-ci est placée chez les Personnes Agées d'au moins 65 ans, titulaires du Fonds National de Solidarité, vivant seule mais jouissant d'une santé précaire. La Télé-Alarme, par la sécurité qu'elle apporte à la Personne Agée permet en grande partie son maintien à domicile, évitant ainsi un placement.

les économies d'ENERGIE

C'est aussi FINOU S.A. pour tous travaux de CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE ZINGUERIE Service de dépannage rapide Tél : 92.17.19 Répondre automatiquement après 17 h

4, rue Bernard de Trévoier Montpellier Crédit confort U.C.B. jusqu'à 75.000 F

à montpellier

les Vestales DERNIERES VILLAS

27, villas de classe, de 112 à 134 m² dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

SCT LES BOUISSSES - Rue des Grèzes - 34100 MONTPELLIER Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40

VERGES
pour tous vos achats

<p>MONTPELLIER Cœur de Ville 30 et 32 rue Saint Guilhem</p> <p>Quincaillerie Bricolage Jardin Peinture Electricité Bois détail</p>	<p>MONTPELLIER 64, route de Lodève</p> <p>Ménage Cadeaux Pâtis électroménager Droguerie Liste de mariage Décoration</p> <p>Maison fondée en 1860... et toujours à votre service</p>
--	---

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

Le Centre Municipal d'action sociale

LE BUDGET 1981 DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

L'aide facultative conçue et réalisée par la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale a de multiples facettes, allant de la gestion de Résidences-Foyers pour l'Age à celle d'une Maison d'Enfants, d'un Centre d'Accueil et d'Hébergement Féminin, d'un Foyer pour Travailleurs Migrants ; S'y ajoutent différentes actions menées par les Services Centraux dont différents articles de ce cahier donnent le détail. Pour assurer ces services ainsi que l'Aide Légale Obligatoire, 412 postes sont prévus dans les neuf budgets de l'exercice 1980 : ce personnel est composé de cadres supérieurs, d'agents administratifs et techniques

(entretien, restauration), de personnel médical, para-médical et éducatif. Le tableau ci-après indique : — la capacité des Etablissements, — les postes budgétaires (personnel), — le volume des budgets primitifs et supplémentaires 1980. La formule retenue pour la gestion de ces Etablissements est celle du prix de journée, qui s'étalent de 60 à 76 francs, sauf pour la Résidence Saint-Côme qui fonctionne dans des conditions particulières. Il y a lieu de préciser que ces prix sont les moins élevés qui sont pratiqués dans notre région. Les éléments pris en compte

pour l'établissement de ces prix sont les suivants : loyer, dépenses de personnel, prestations de service, nourriture, surveillance médicale et para-médicale. En outre, il convient de signaler que les personnes qui n'ont pas les ressources suffisantes pour payer le prix de journée peuvent en demander la prise en charge par l'Aide Sociale. A noter que, dans le cadre du décret n° 77-1289 du 22 novembre 1977 pris en application de l'article 5 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 modifié, confirmant la politique du maintien à domicile des personnes âgées, il a été mis en place dans chaque Résidence-Foyer une section de cure Médicale.

ETABLISSEMENTS	Capacité d'accueil (lits)	Postes budgétaires	Exploitation	Investissement	Total
Maison d'Enfants Marie-Calzergues	80	45	4.837.750,05	423.000,87	5.260.750,92
Résidence-Foyer Les Aubes	99	30	3.026.205,94	250.078,98	3.276.284,92
Résidence-Foyer Campérols	216	50	5.376.614,46	254.925,86	5.631.540,32
Résidence-Foyer Saint-Côme	60	29	2.780.767,41	302.298,31	3.083.065,72
Résidence-Foyer Paul-Valéry	102	30	3.332.787,15	170.976,30	3.503.763,45
Résidence Montpellièret	80	25	2.711.163,53	266.789,47	2.977.953,00
Centre d'Hébergement Féminin	20	5	617.579,00	8.000,00	625.579,00
Foyer des Travailleurs Migrants	128	8	882.738,10	78.929,78	961.667,88
Bureau d'Aide Sociale	/	186	18.175.626,70	4.581.424,80	22.757.051,50
TOTAL	785	412	41.741.232,34	6.336.424,37	48.077.656,71

SUBVENTION MUNICIPALE ET BUDGETS

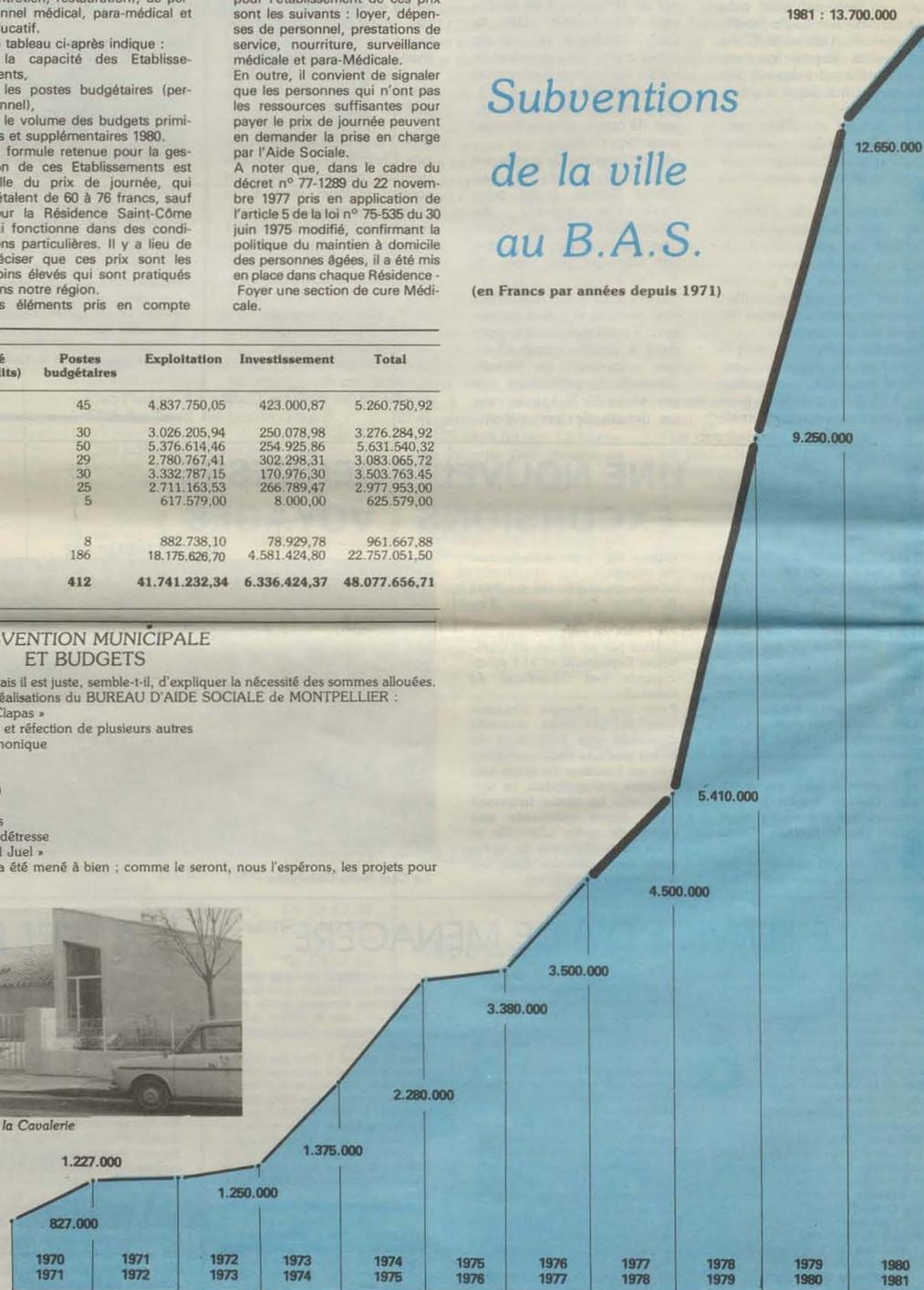
Le graphique se passe de commentaires. Mais il est juste, semble-t-il, d'expliquer la nécessité des sommes allouées. Depuis Novembre 1977, voici la liste des réalisations du BUREAU D'AIDE SOCIALE de MONTPELLIER :

- Mise en service du car itinérant « Lou Clapas »
- Ouverture de 4 clubs du Troisième Age et réfection de plusieurs autres
- Remboursement de l'abonnement téléphonique
- Mise en place de la Télé Alarme
- Voyages-vacances du Troisième Age
- Voyage annuel du souvenir (en Algérie)
- Ouverture de 2 centres de soins
- Création d'un service d'aides ménagères
- Inauguration du foyer pour femmes en détresse
- Construction de la résidence-foyer « Bel Juel »

C'était un programme ambitieux mais qui a été mené à bien ; comme le seront, nous l'espérons, les projets pour 1981 et 1982.



Le nouveau club du 3e âge de la rue de la Cavalerie



Subventions de la ville au B.A.S.

(en Francs par années depuis 1971)

Briser la solitude

Le Club du 3^e âge de la rue de la Cavalerie st maintenant bien rôdé. Cette magnifique construction décidée par le Centre Municipal d'Action Social sur un terrain de 234 m² comporte une grande salle, une salle à manger, une cuisine, une salle pour la distribution des repas, des locaux administratifs. Le coût élevé de cette réalisation (plus de 750.000 F) est amplement justifié aujourd'hui par le plaisir que trouvent quelques 200 personnes âgées à se retrouver là pour y jouer aux cartes, regarder la télévision, tout simplement trouver quelqu'un de leur quartier — ou l'oreille attentive de la permanente — à qui parler. Tous les jours un goûter est servi l'après-midi facilitant encore une certaine convivialité. Début juin certaines de ces personnes feront en car un voyage en Espagne où à la Salvetat. A ce jour toutes les places sont déjà retenues. La Cavalerie est vraiment devenue LEUR CLUB.



Des couleurs traditionnelles pastelées sur un terrain récemment planté au bord d'une rue passante.



EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale : Les Hauts de Mireval
Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier : Rue du Moulin des 7 Cans, Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

GLACES A RAFRAICHIR
semimon

Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

SACS 3 Kg
BARRES 25 Kg

Felmaud TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57 Code O.F.R.E.S. 33

ag cuiraudon immobilier

8, Boulevard Victor Hugo - Montpellier Tél : (67) 92.27.34

NOUS VOUS PROPOSONS : Nos terrains viabilisés : MIREVAL - PRADES-LE-LEZ - CASTRIES - LAVERUNE - VILLEVEYRAC - MAUGUIO - SAINT-GELY-DU-FESC - SAINT-CLEMENT-LA-RIVIERE - F5 - quartier Sud - 3^e étage - 80 m² chauffage collectif - cellier - garage - Prix : 370.000 Frs
Maison de village - type 3 - refaite entièrement - séjour avec cheminée - Prix : 275.000 Frs
Recherchons Commerces sans connaissances spéciales

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

Carnaval

Pauvre Bambi

La rédaction de « Montpellier votre Ville » prie bien sincèrement toutes les personnes du 3^e âge et tous les jeunes de la Croix d'Argent qui ont consacré beaucoup de leur temps à la confection du très joli char « Bambi dans la fo-cèt » de l'excuser pour l'oublier totalement injustifié de la photo de ce char dans le journal du mois d'Avril.

SUPERBETON

Béton prêt à l'emploi
Centrales - JUVIGNAC
VENDARGUES
B.P. 102 -
34990 Juvignac -
Tél. : 75.43.10 - 75.37.24

S. A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348
55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE
Tél. 80.43.80
VENTE RESERVEE AUX PATENTES

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82 27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE
CGH & SERVICES
POMPES

Vente-Réparation Location de Pompes
Installation de Pompes Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 92.45.93
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

bonna

Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants
colorés

Pour tout équipement public,
villas et particuliers

Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Télex : 490821

2) Domaine scolaire et universitaire :

• Groupe Français d'Education nouvelle	3.000 F
• Centre de rencontres d'étudiants	1.000 F
• Universités du Tiers-temps	20.000 F
• Office central de coopération à l'école	22.000 F
• USTL - Exposition sur les étangs côtiers	40.000 F
• Centre Régional de Productivité (Fac de Droit)	20.000 F
• Jardin des Plantes	8.000 F
• C.I.O. de MONTPELLIER	220.550 F
• Ecoles Normales	226.000 F
• CFCF	50.000 F
10 F par élève pour le fonctionnement des collèges d'enseignement public + 0,40 F par repas servi en 1980 pour les restaurants scolaires + 12 F par jour et par élève pour classes transplantées (neige, mer).	
• Cuisine centrale de MONTPELLIER (annuités 81)	302.077 F
• Restaurants d'Assas et de la Chamberie (équipement)	85.062 F
• Montpellier Vert-Bois (constructions scolaires 1 ^{er} degré)	73.000 F

3) Domaine sportif : (Comité départemental exclus) :

• Montpellier Hockey-club	5.000 F
• Montpellier Parachute-Club	1.000 F
• FC Juvénat	3.000 F
• Stade Montpellierain	3.000 F
• A.S. St-Martin	5.000 F
• U.S. Gaila Lunaret	2.500 F
• U.S. Aiguerelles	1.000 F
• FNSU	5.000 F
• Création et Mouvement	5.000 F
• ASPTT Volley-Ball	20.000 F
• MUC	20.000 F
• Montpellier La Paillade	80.000 F
• Norma Club	3.000 F
• Centre Régional d'Education Physique	3.000 F

4) Domaine environnement :

• Commission Régionale d'Inventaire des Monuments et Richesses Artistiques-Inventaire Architectural de Montpellier	15.000 F
• Société de Protection de la Nature section de Montpellier	5.000 F
• GEFSOSAT	57.000 F
• CAPENE	50.000 F
• S.P.A. (MAURIN)	30.000 F

5) Domaine économique :

• Jeune Chambre Economique	12.000 F
• Chambre des Métiers	45.000 F
• Institut Technique de la Vigne et du Vin (SITEVI)	30.000 F
• Centre Régional d'Etudes et de Développement des Plants à Usage Pharmaceutique (CREPUD)	150.000 F

6) Domaine social :

• Groupement Régional pour la Prévention des Affections Métaboliques	88.200 F
• Centre Régional de Lutte contre le Cancer	60.000 F
• Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)	50.000 F
• Association d'Entraide et de Reclassement Social	25.000 F
• Association Jardin d'Enfants Les Lutins	6.000 F
• Foyer Travailleurs Migrants	123.200 F
• Association Régio. d'Aide aux Urémiques Chroniques	10.000 F
• Association OZANAM	10.000 F
• Centre Régional d'Etudes et de Formation de Service Social	50.000 F
• Association Départementale de la Médaille de la Famille Française	3.300 F
• ACTIF	10.000 F
• Conseil des Jeunes	5.000 F
• UDAF	6.000 F
• SOS-AMITIE	8.000 F
• Association Départementale pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers	5.000 F
• Mouvement Unifié des Rapatriés	7.000 F
• Société Crématisse du Languedoc-Roussillon	10.000 F
• Centre Régional de Préformation et de Formation des Migrants	11.000 F
• Association de Soutien aux Travailleurs Migrants	30.000 F
• Centre Elisabeth-Bouissanade	5.000 F
• Association Départementale des Veuves Civiles de l'Hérault	4.000 F
• Secours Catholique	6.000 F
• Amitié P.T.T.	12.000 F
• CIF-Montpellier (Centre d'Information Féminin)	50.000 F
• Association pour la préparation à la vie active des jeunes	8.250 F

Suite en p.17



Guy Couderc rapporteur du budget du Conseil général pour l'exercice 1981.

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL
E.E.U.R. TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES
 - B.T. - M.T. Industriels
AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON
 Centres de Travaux de :
ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20
NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63
NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51
PERPIGNAN 66000 - Tél. (68) 61.12.54

Semaine Nationale du Théâtre pour le jeune public

LA SEMAINE NATIONALE DU THEATRE POUR LE JEUNE PUBLIC, organisée à MONTPELLIER, du 18 au 26 mai, rassemblera 15 compagnies théâtrales professionnelles, proposant un éventail le plus large possible, du travail qui est fait en direction de l'Enfance, en France. Cette manifestation culturelle est organisée par G.E.S. (Groupe d'Encouragement au Spectacle) dont Daniel SORIA est responsable, avec le concours de la Municipalité de Montpellier, de la Mission d'Action Culturelle du Ministère de l'Education, du Crédit Agricole de Midi Libre. De nombreuses animations ont lieu de janvier à mai, dans les établissements scolaires primaires et secondaires, en vue de la sensibilisation du Jeune Public à cette manifestation, et pour le préparer à voir autant de spectacles qu'il le souhaitera, dans le cadre scolaire,



La compagnie de l'Echelle

mais aussi pendant son temps de loisirs. Les spectacles auront lieu au Théâtre Municipal, Salle Molière, au Théâtre Municipal, Salle Molière, au Théâtre Quotidien de Montpellier, au Centre Culturel du Languedoc au C.R.D.P. à la Gerbe, dans les Maisons pour Tous, J. Ricome et La Paillade, dans certains établissements scolaires (maternelles) et dans des lieux publics (places; rues etc).

RESERVATION :

Les enseignants pourront réserver des places pour leurs classes en téléphonant au C.R.D.P. (67) 60.74.66 à partir du LUNDI 27 AVRIL et jusqu'au MARDI 12 MAI, entre 13 H 30 et 19 H. Prix des places : Dans le temps scolaire : Etablissements primaires et maternelles 4 F Etablissements secondaires 5 F. Nous sommes heureux de signaler que LE THEATRE POPULAIRE DES CEVENNES direction Guy VASSAL, collabore activement à la SEMAINE NATIONALE DU THEATRE POUR LE JEUNE PUBLIC, notamment au niveau de toutes les animations avec Jean-Claude GAL et Roland GARENNE. Emmanuelle LENNE, du Théâtre de la Guesse, est responsable des animations dans le primaire. Le C.R.D.P. participe également à cette opération, au niveau de la diffusion et de la mise à disposition de certains services. COLLOQUE : Une rencontre au niveau national, entre créateurs et monde de l'enseignement aura lieu au C.R.D.F. le MARDI 19 MAI à partir de 18 H.

Déjà au programme

- Théâtre Temps (Paris) : «La légende des petits oms» au centre culturel du Languedoc
- Théâtre du Blé Noir (Montpellier) : «Le Petit Prince» d'A. de Saint-Exupéry au Pavillon Populaire
- Compagnie de la Grenette (Lyon) : «Des cailoux aux étoiles» - Salle Molière
- Compagnie «Le Gévaudan» (Lodève) : «Lanarève» à la Gerbe
- Compagnie Paul et Mathilde Dougnac (Paris) : «Innocent mon ami» - Salle Molière
- Théâtre «Les Fils de Lin» : «L'enfant de Neige» à la Maison pour Tous - Joseph Ricôme (7 rue Pagès)
- Compagnie de l'Echelle (Pau) : «Trouble mémoire» - Maison pour Tous de la Paillade
- Opéra Bouffe au Centre Culturel du Languedoc
- Théâtre de Provence (Nîmes) : «Miouch et Alonouchka» au Pavillon Populaire
- Compagnie Porte-Lune (Paris) : «Ballon Rêve» à la Maison pour Tous Joseph Ricôme
- Image - Imagine au Pavillon Populaire
- Théâtre de La Calade (Arles) : «Comment un breton devint roi d'Angleterre» d'après le Cheval d'Orgueil de P.J. Hélias au T.Q.M. 5, rue du Carré du Roi.

A.S.B.A.M. : Volley-Ball, équipe 1ère en 1ère division



Le jour de la victoire décisive, l'inquiétude sur les usages de ceux qui attendent.

En battant en cinq sets le G.A.S.C. de Paris, l'A.S.B.A.M. a trouvé la récompense il y a un mois, de cinq ans d'efforts entre-coupés de victoires acquises haut la main (contre le Racing) comme de creux spectaculaires. Aujourd'hui c'est fait, ces amateurs courageux vont désormais être dans l'obligation d'organiser encore plus rationnellement leur entraînement. Avec beaucoup de volonté et de désinté-

L'Association 420 licenciés

- Volley Ball Prdt Mary
- Equipe 1, 1ère div. nat. (entraîneurs : J.J. Germain, H. Salignon)
- Equipe II, 3^e div. nat. (D. Fabre). (L'entraînement des équipes est assuré par les joueurs de 1ère div. nat.)
- Juniors (A. Badon)
- Cadets (D. Fabre, P. Mante)
- Minimes (entraîneuse Sophie Patin)
- Mais aussi
- Hand-Ball Prdt Lacombe
- Equipe régionale
- Equipe départementale (ent. G. Lopez)
- Cadets (A. Azdim)
- Minimes (A. Hallier, J.P. Lacombe)
- Juniors (H. Grillat, J. Py)
- Président Bouquet Romain
- Equipe féminine
- Cadettes (Zauer)
- Minimes et Benjamins (E. Hoffmann)
- Foot-Ball Prdt Oelies (entraîneur R. Prats)
- Cyclotourisme
- Cyclisme
- Tennis
- Pétanque



Autour du président Canetta, le Conseil d'Administration de l'Association.

• Comité de Coordination des Services Sociaux	9.000 F
• Union Féminine Civique et Sociale	6.000 F
• Secours Populaire Français	10.000 F
• Association Groupe Réflexion Prison	2.000 F
• Association Départementale de Planning Familial	55.000 F
• Espoir pour enfants	4.000 F
• Association Héraltaute des Retraités CFDT	1.000 F
• UD des Retraités CGT	3.000 F
• Union des Vieux de France	5.500 F
• Centre Paul Lamarque - Congrès	10.000 F
• Centre Paul Lamarque - Laboratoire d'Immunopharmacologie des Tumeurs	50.000 F
• Ligue Nationale Française de Lutte contre le Cancer	15.000 F
• Comité Départemental d'Hygiène Bucco-dentaire	25.000 F
• Association Règle. des Diabétiques	7.000 F
• Association des Médecins de Langue Française	10.000 F
• Société Montpellieraine et Départementale d'Aide à la Santé Mentale	10.000 F
• Comité de l'Hérault d'Education pour la Santé	107.143 F
• GIHP	360.000 F
• Association Générale des Sourds de Montpellier	2.500 F
• Association Nationale de Défense des Malades, Invalides et Infirmités	10.000 F
• Union des Familles de Malades Mentaux et de leurs Associations	10.000 F
• Fédération Nationale des Mutuels du Travail	8.500 F
• Association des paralysés de France	18.000 F
• Comité de Coordination des Associations de Handicapés de la Vue	30.000 F
• Maison d'Arrêt de Montpellier	4.000 F
• CAF	10.000 F
• Association Languedocienne pour l'Aide à la Population Gitane	6.000 F
• Centre d'Amélioration du Logement	12.000 F
• Association d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Hérault	95.000 F
• C.H.R. de Montpellier - financement d'appartements thérapeutiques	507.000 F
• Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés	10.000 F

Citées pour mémoire, opérations intéressant la ville mais situées en fait sur le territoire des communes voisines :

- Rocade Nord de Montpellier : C.D.112 et 112 E8.
- Evitement de Clapiers : révision des prix et achèvement de la chaussée (dont subvention de l'E.P.R. = 80.000 F) 1.125.000 F
- Pont de franchissement du C.D. 21 (subventionné à 100 % par l'E.P.R.) 1.200.000 F
- Section Le Cres - Vendargues : révision des prix 480.000 F
- Section RN 110 - RN 113 - (chemin des Coustoullères) : révision des prix 400.000 F
- Pont de franchissement de la RN 113 (part du département) 1.250.000 F
- Liaison C.D. 112 - RN 113 323.000 F

Chambre de Commerce de Montpellier

- Aéroport de Montpellier-Frejorgues : programme d'épousément 1980-1981 : prise en charge de 25 % des annuités des emprunts contractés, soit 64.000 F pendant 20 ans (TOTAL : 1.280.000 F).
- Aéroport de Montpellier-Frejorgues - renforcement de la piste prise en charge de 25 % des annuités des emprunts contractés par la C.C.I., soit 86.301,34 F pendant 20 ans (TOTAL : 1.726.032,80 F).
- Aéroport de Montpellier-Frejorgues déficit 1980 prise en charge de 25 % des annuités des emprunts contractés par la C.C.I. - paiement en 1981 307.859,35 F

coop logement UN C.I.L. NATIONAL
 Siège social : 20, rue de Richelieu B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01 Tél. : 296.09.23 C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER
 Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976
 30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
 Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées) C.C.P. Montpellier 5032 09 M

APPORTAIENT :

- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
- louer un appartement : un choix de programme locatifs
- accéder à la propriété : des prêts complémentaires
- améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.

Pour tout renseignement, s'adresser à L'O.P.A.C.

Modern' peinture DECORATION
 moquette papier peint peinture vitrerie
 6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

safer
 LANGUEDOC - ROUSSILLON
 DOMAINE DE MAURIN LATTES (Hérault)
 Tél. : (67) 58.01.11 +
 Adresse Postale : Boite Postale 1.205 34010 MONTPELLIER CEDEX

Siège Social : 16, rue Déodora 31029 TOULOUSE CEDEX

AGENCES : Avenue du Marché - Gare 34 MONTPELLIER - Tél. : 92.36.85 MAROC « ECEM » VENEZUELA

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES ET SCOLAIRES

ATCORRECLOSA
 18 - Estrapades
 • Menuiseries
 • Travaux d'Art
 • Aluminium
 • Serrurerie
 • Ferronnerie
 684, rue de l'Aiguelongue 34100 MONTPELLIER
 Tél. : 63.26.04

Claude SERRE
 ELECTRICITE GENERALE
 Isolation thermique Chauffage électrique intégré Pompes à chaleur Travaux particuliers
 16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles 34000 MONTPELLIER - Tél. : 92-14-96

PLASTIROA
 La Matière Plastique et ses applications
 21, 23 rue Foch MONTPELLIER
 TEL : 66.15.79

« LA MALADIE menace votre budget » Une protection efficace au coût réel
LA MUTUALITE
 88, rue de la 32^e - Montpellier

- Garantie complémentaire des risques chirurgicaux et médicaux.
- Adhésion de Groupe et individuelle Tél. : 92.08.52
- Garantie de Prévoyance MUTEX
- Maintien de Revenus
- Rentes d'Invalidité
- Capitaux décès - Assurance-vie Tél. : 92.08.52 - 58.23.54
- Oeuvres sociales :
- Clinique dentaire - Montpellier - Ganges-Lunel - Médecine générale - spécialiste.
- Centres médicaux sociaux
- Radiologie kinésithérapie
- Pharmacie mutualiste Tél. : 58.46.66
- 1, rue Voltaire Tél. : 60.51.14

CONFORAMA
 Carrefour de Gallargues sur RN 113
 30670 AIGUES VIVES
 Tél. : (66) 88.02.80
OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Electro-Ménager

Bedos et Fils

27, rue de Verdun Montpellier
Tél. : 58.43.67
INSTALLATIONS
Service après vente

S.C.A.R.A.M.

Rue de la Cavallade

Spécialiste
Dépannage
Remorquage
24 / 24

Mécanique - Tôlerie
Peinture
Tél. : (67) 92.92.93

Jean BOUZAT

Entreprise de bâtiment

Maçonnerie
Béton Armé

689, rue de Font-Couverte
34100 MONTPELLIER
tél. : (67) 42.62.40

SOL PILOTE

NOBORT
CHABOT

MOQUETTE - Revêtements
PLASTIQUE Sportifs
LINO - DALLES

COMBAILLAUX - 34980
R.M. 458.72.34 -
Tél : 84.27.40

ETABLISSEMENT
HORTICOLE ET
PEPINIERE DU MAS
D'ANDABRE

Téléphone : (67) 92.03.08

POUSSE-CLANET
Service de Parcs et Jardins

Rue de Saint-Hilaire
34 - Montpellier
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES
PLANTES VIVACES
OIGNONS, BULBES A FLEURS
PLANTES A MASSIFS
ARBRES ET ARBUSTES
D'ORNEMENT
ARBRES FRUITIERS
CONIFERES
ROSIERS

SERVICE DE PARCS
ET JARDINS

Rénovation des quartiers
Ste-Ursule et St-Ravy



SOGEA - SALENCY

SOBERA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

A quoi sert
votre argent



La grand rue rendue aux piétons

REEQUILIBRER LE CENTRE VILLE
LE CENTRE VILLE EST MALADE

La révision
du plan de
sauvegarde

A cette même date le Conseil Municipal a désigné les membres appelés à la représenter à la Commission locale du Secteur Sauvegardé, équivalent du groupe de travail du P.O.S. Cette Commission s'est réunie le 7 septembre 1978 pour adopter les modifications sollicitées. Il s'en est suivi une enquête publique (23 octobre - 10 novembre 1978) à l'issue de laquelle le Commissaire Enquêteur a émis un avis très favorable.

Vu l'importance des modifications demandées et les remarques formulées par la Ville la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés a suggéré de mettre en révision le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (1^{ère} révision de cet ordre réalisée en France). Une délibération du Conseil Municipal du 22 avril 1980 demande cette mise en révision. Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie propose M. VOINCHET, Architecte en Chef des Monuments Historiques, comme architecte chargé de la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. Un arrêté du Maire (15 décembre 1980) corrobore cette nomination. Aujourd'hui, deux ans après la première demande de modification on attend toujours l'arrêté ministériel déclarant la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

Maintenir
la vie

Cependant la chute libre amorcée par le cœur de Ville au début des années 1960 se confirme. La Municipalité détermine des axes de lutte et se donne quatre objectifs à atteindre :

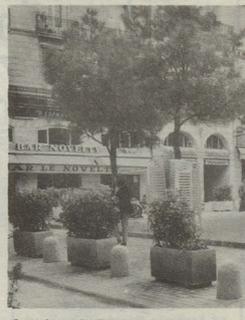
— enrayer la ségrégation sociale qui tend à faire isoler des zones de luxe (commerces et appartements)

— favoriser le rajeunissement de la population ;
— renforcer la vocation commerciale de certaines rues ;
— conserver la richesse architecturale de nombreux immeubles et des jardins historiques.

Elle va créer une dynamique, se donner les moyens de la contrôler et ceci par un programme d'actions en réponse aux objectifs déterminés :

— pour maintenir toutes les couches de la population au Centre Ville en favorisant les logements sociaux, la Municipalité a mis sur pied une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec l'ARIM comme opérateur. Cette O.P.A.H. a fait l'objet d'une convention d'opération programmée. La convention signée par la Ville, l'Etat et l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) va prendre effet prochainement.

En octobre 1980 on comptait :



La place St-Ravy, un souffle d'air

• 13 logements réhabilités et 6 immeubles ayant fait l'objet de travaux sur les parties communes (façades, cages d'escaliers, toitures...)
Pour les chantiers subventionnés le montant des travaux est de 627 000 Frs. Depuis cette date :

• 23 logements sont en cours de travaux ou à l'étude.

fourchette de 45 % à 59 %.
• 80 % des propriétaires ont sollicité une subvention se conventionnement.

Le conventionnement des propriétaires c'est :
Les subventionner pour les travaux de réhabilitation et leur faire respecter en contre-partie un loyer raisonnable (sur la base des loyers HLM) après travaux.
— pour aider les occupants à réhabiliter ou restaurer leur logement la Ville fait l'acquisition d'appartements destinés à reloger provisoirement les familles pendant la période des travaux. Ces appartements serviront aussi à donner des locaux aux associations socio-culturelles. Entre janvier 1977 et janvier 1981 la Ville a effectué 23 acquisitions dans le Centre Ville pour 1/2 milliard de francs. 20 acquisitions pour réhabilitation du logement, 3 pour la mise en valeur de la tour de la Babotte. Le centre Rabelais

La s.e.r.m.

Par une convention du 17 novembre 1969, la Société d'Equipement de la Région Montpellieraise a été chargée d'effectuer l'étude opérationnelle de restauration et le dossier financier devant permettre d'obtenir une subvention pour cette opération pour le compte de la Ville. En 1972, une subvention a été obtenue, versée par le Ministère de l'Equipement, pour financer les travaux d'architecture pure.

pour conforter le pôle culturel du Musée et de l'Esplanade et l'ancien couvent des Sœurs de Notre Dame Auxiliatrice pour abriter à la rentrée prochaine le Conservatoire de Musique.

— libérer des rues, des places et les rendre aux piétons. Développer parallèlement une politique d'équipement (parkings) pour rendre le centre attractif ;
— rajeunir les façades, enseigner

AGIR POUR
LE CENTRE TRADITIONNEL
DE LA VILLE

L'ECUSSON DE MONTPELLIER RETROUVE DEPUIS 1977 LES
COULEURS DE LA VIE QUI L'ANIMAIENT DEPUIS PLUS D'UN
MILLENAIRE

Le centre ville a subi depuis 25 ans le double traumatisme d'une perte massive de population et d'une dégradation persistante de ses immeubles. En 1967 la création du Secteur Sauvegardé inaugurerait pour une décennie une politique de vieilles pierres et le triomphe des logements de haut standing et de commerces de luxe.

Dans le centre ville les extrêmes se repoussaient ce qui signifiait pour les uns l'abandon et le démenagement et pour les autres la sélection par l'argent et la ville musée. La naissance du centre régional du Polygone devait à la même époque porter un coup terrible au commerce traditionnel de la Ville. Dès 1977 la Municipalité d'Union

de la Gauche entamait une véritable politique pour le centre traditionnel de la Ville. Il fallait stopper l'hémorragie maintenir la population dans ce quartier, aider à l'installation de nouveaux arrivants, lutter contre la ségrégation sociale. Il fallait conserver et réhabiliter les immeubles trop longtemps oubliés pour créer de grands logements accueillant de jeunes familles. Il fallait retrouver la tradition des rues commerçantes et animer les rues, les places et les jardins. Il fallait assurer la pérennité de l'architecture du vieux Montpellier, poursuivre la mise en valeur du passé occitan de la capitale régionale. La tâche était immense. En quatre années la Municipalité a lancé des études, confié aux entrepreneurs la réfection de rues, interdit la circulation dans un quartier piéton important, aidé à la réhabilitation de nombreux logements. La Ville a investi dans le Centre pour créer des logements d'accueil, pour équiper chaque quartier de l'écusson.

Aujourd'hui, nous pouvons ensemble vivre les premières réalisations de ce projet historique. En connaissez-vous toutes les facettes ? ensemble retrouvons les couleurs actuelles de l'écusson pour une autre politique.

R. DUGRAND
Maire-Adjoint
à l'Urbanisme

Architecte
chargé du
Secteur
Sauvegardé

— Architecte D.P.L.G. Bernard Voinchet
— Architecte en Chef des Monuments Historiques pour les départements des
— Hautes-Pyrénées
— Haute-Garonne
— Tarn et Garonne
— Urbaniste S.A.T.G.

L'a.r.i.m.

L'Association de Restauration Immobilière, association de type loi 1901, agit comme prestataire de Services à la demande des municipalités. L'A.R.I.M. Languedoc-Roussillon travaille actuellement sur 15 opérations programmées dans la région.

La s.e.r.m.

Par une convention du 17 novembre 1969, la Société d'Equipement de la Région Montpellieraise a été chargée d'effectuer l'étude opérationnelle de restauration et le dossier financier devant permettre d'obtenir une subvention pour cette opération pour le compte de la Ville. En 1972, une subvention a été obtenue, versée par le Ministère de l'Equipement, pour financer les travaux d'architecture pure.

C.A.S.T.A.
CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et in situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures

L'Orchestre Régional à l'heure de la décentralisation et des premiers bilans



Les Déplacements de l'Orchestre Régional sous la direction de Mme Bertholon de Mai 80 à l'été 81

**Mai à juillet 1980
12 sorties
sur 6 départements**

Sète ; Béziers ; Peznas ; La Grande Motte ; Issanka ; Saint-Gilles ; Saint-Pons ; Narbonne ; Montoulieu (Ariège) ; Clermont-l'Hérault ; Uzès ; Montreuil (Aude).

**Saison 80-81
Jusqu'en Espagne ...**

Lunel ; Sète ; Saragosse (Espagne) ; Béziers ; Saint-Bres (Alpes-Maritimes) ; Prades (Pyrénées-Orientales) ; Courmontertal ; Perpignan ; Béziers ; Millau (Aveyron) ; Saint-Chely d'Apcher (Lozère) ; Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) ; Sommières ; Bram (Aude) ; Lodève ; Sète ; Montreuil (Aude) ; Saint-Cyprien (P.O.) ; Castries ; Narbonne ; Saint-Pons.

Il est aujourd'hui possible de faire un premier bilan des 18 mois d'activités de l'orchestre et sans tomber dans l'autosatisfaction, il est juste de dire que nous avons toutes les rai-

sons de nous en féliciter.

L'orchestre, dans l'esprit de son chef Louis Bertholon, avait une triple mission à remplir :

— assurer la saison

A Montpellier l'orchestre prête son concours aux programmes lyriques. On se souvient de sa participation à *Così Fan Tutte* qui ouvrait la saison 1979-1980 et sa récente prestation dans *Roméo et Juliette* de Gounod fut aux dires du public et de la critique extrêmement brillante.

Dans le domaine symphonique, les Montpelliérains ont été sensibles à une programmation qui, en deux saisons, leur a permis d'entendre la majeure partie de l'Œuvre Concertante de Mozart, concerts suivis par un public de plus en plus nombreux, au point que le dernier concert a dû être doublé. L'orchestre se doit d'acquiescer tout un répertoire classique mais de permettre à son public d'entendre aussi la musique du XXème siècle : c'était l'année dernière Ravel et Prokofiev, cette année Roussel et Honegger, une ouverture indispensable

sur notre temps, qui sera poursuivie les saisons prochaines.

Cette action a trouvé un prolongement tout naturel dans la **décentralisation** : Montpellier, capitale régionale, avait des devoirs envers sa région. Là encore, l'orchestre a rempli au mieux la tâche qu'il s'était fixée : porter la musique non seulement dans les principales villes du Languedoc-Roussillon : Narbonne, Béziers, Perpignan etc. mais en milieu rural où de mémoire d'homme on n'avait jamais vu d'orchestre. Partout dans les 5 départements l'accueil a été chaleureux et a bien montré ce qu'est aujourd'hui le besoin musical et à quel point la création de l'orchestre répondait à une nécessité.

Ces concerts sont généralement précédés de **concerts éducatifs** destinés aux scolaires. Quelle meilleure initiation à la musique ? Il faut voir

musicale à Montpellier

— apporter la musique dans la région et ainsi assumer sa vocation régionale

— montrer aux jeunes ce qu'est la musique vivante.

l'attention des enfants souvent très jeunes (à Courmontertal il y avait une classe de maternelle), infiniment intéressés par la présentation des instruments, étonnamment silencieux pendant l'exécution d'une œuvre avec laquelle, malgré sa difficulté quelques fois ils semblent se sentir de plein pied. Ce sont maintenant des milliers de jeunes qui ont été touchés par ces séances et qui formeront plus tard au public curieux et averti, ou mieux se dirigeront vers la pratique d'un instrument. Le résultat est bien sûr le rayonnement de l'Orchestre de Montpellier qui s'étend hors des frontières de la région, les concerts à Saragosse (Espagne) et Aix-en-Provence le prouvent, en attendant des projets plus vastes.

**Professeur A. Levy
Délégué à la Musique**



Louis Bertholon dirige sa formation à travers toute la région.

Programmes

Montpellier

Lyrique

— 29 - 31 Mai - Le dialogue des Carmélites

— 26 Juin - 3 Juillet : Daphnis et Alcimadure, de Mondoville.

Région

3 Juin : Sète

— 11 Juillet : Montréal (Aude) - Soliste : Pierre Coche-reau

— 18 Juillet : Saint-Cyprien - Soliste : Alexandre Lagoya

— 25 Juillet : Castries

— 28 Juillet : Narbonne - Création d'une œuvre de R. Calmel avec Michel Piquemal (baryton).

facilité à jouer dans des lieux qui ne sont pas forcément prévus pour des concerts et dont les installations ne sont pas adaptées à ce genre de prestations.

Augmentation de l'effectif de l'orchestre

Les crédits alloués par la ville, le département et la région (voir fiches techniques) en augmentation sur l'année 1980 de 43 %, vont être employés à compléter l'effectif, ce qui permettra d'élargir le répertoire de l'orchestre. Un concours aura lieu en juin pour le recrutement d'un alto, d'un violoncelle solo, d'un violon solo, d'une deuxième flûte, d'une deuxième clarinette et d'une deuxième trompette et d'un violon du rang.

Voilà un pas supplémentaire franchi vers le but fixé : avoir à Montpellier et dans le Languedoc-Roussillon un grand orchestre symphonique qui puisse jouer toutes les musiques, de la musique du 17ème siècle aux œuvres romantiques et contemporaines à grand déploiement orchestral.

Régionalisation

Toute cette action a été accomplie grâce aux seuls crédits de la Ville, du Département et de la Région. L'Etat n'a encore pas participé au fonctionnement de notre orchestre. Nous sommes en droit d'attendre que les efforts consentis soient maintenant complétés par une aide substantielle de l'Etat. On atteindrait ainsi en 82 une partie des objectifs : orchestre de 60 musiciens, d'où élargissement du répertoire. Mais surtout on aurait alors un outil beaucoup plus efficace dans l'œuvre de décentralisation aussi bien dans la saison d'hiver que l'été où l'orchestre divisé en deux prendrait ses vacances à tour de rôle et couvrirait ainsi l'ensemble de la saison. L'orchestre serait en quelque sorte à géométrie variable, de l'ensemble à cordes à l'effectif complet. Voilà le but à atteindre et nous devons aux Montpelliérains et aux habitants de la région à tous ceux qui ont accueilli l'orchestre et à ceux qui l'attendent, d'y parvenir.

L'AVENIR

Activités de décentralisation

Il convient aujourd'hui de ne pas s'endormir en croyant le contrat rempli et la tâche achevée, mais d'aller de l'avant : il reste beaucoup à faire pour toucher des publics qui ne viennent pas encore ou qui ne peuvent venir aux concerts de la Salle Molière ou du Théâtre Municipal.

— continuer la politique de décentralisation dans les 5 départements en utilisant au mieux toutes les possibilités de l'orchestre (petites formations : quintette à vent, ensemble de cordes du trio à l'Orchestre de Chambre) ;

— multiplier les concerts dans Montpellier même, en trouvant d'autres lieux qui permettraient de toucher de nouveaux publics rebutés encore par la solennité du

Théâtre ou dans l'impossibilité pour certains handicapés de gravir les escaliers du Théâtre ou de la Salle Molière. Ce projet d'action culturelle régionale sera complété par l'organisation de tournées destinées à donner à l'orchestre le renom qu'il mérite : des contacts ont été pris dans ce sens avec des villes de la région parisienne et Paris même, Aix-en-Provence.

Les villes jumelées avec Montpellier ou dont le jumelage est en cours (Barcelone, Heidelberg, Venise, Cheng Du) permettront de sortir de France et de porter loin les couleurs de Montpellier et du Languedoc-Roussillon.

Enfin l'Orchestre de Montpellier envisage également de prêter son concours à des festivals de renommée internationale pour lesquels il a été d'ores et déjà pressenti (Festival de Prades 82).

magasin
La Redoute
Centre Commercial Le Triangle - Montpellier.

BAURES EXPOSE
IDEAL STANDARD
SALON - SANITAIRE
ETS BAURES
21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier
Tél. : (67) 72.45.23

rogier
TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD
Rue de la Jeune Paroisse - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99
éd. Rogier Ing ETP

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux
Guy HERVE
12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél. : 57-15-52 238

stiret
SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOUVELLEMENT D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82 347

MIDIPLEX
MATIÈRE PLASTIQUE
USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE
Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER
(France)
Tél. (67) 58.68.31 + 253

**Quincaillerie
de bâtiment**
OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER
A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvénal-Montpellier
Tél. : 92.89.87

**IBM FRANCE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**
CEST
• UNE USINE A MONTPELLIER avec :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs
• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.
CEST AUSSI :
- 80 % de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.
IBM
Usine de la Pompiagne Montpellier

Centre Commercial
Géant Casino
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud
avec Cafétéria

Spectacles : Des événements tout l'été

Le Groupe de Recherche Chorégraphique de l'Opéra de Paris

présenté par Jacques Garnier responsable artistique.

Les objectifs du groupe
Formé au sein du Ballet de l'Opéra ce groupe de danse contemporaine est ouvert aux recherches d'aujourd'hui.

Composé de onze danseurs du Ballet qui ont désiré participer à ce travail, la GR COP est essentiellement un outil de création, accueillant des chorégraphes extérieurs ou éveillant à l'intérieur du groupe des talents nouveaux.

Ce groupe, devant assimiler rapidement l'esprit d'un œuvre reçoit un enseignement approprié.

La création
Le groupe aura également pour but de promouvoir ou de découvrir de jeunes chorégraphes français afin de permettre à la chorégraphie française de s'épanouir. Il fera aussi appel à de jeunes chorégraphes étrangers.

Deux périodes de création seront définies chaque année. Dans chacune de ces périodes il sera fait appel à un chorégraphe confirmé. Il est en effet important pour les danseurs de la Compagnie d'être confrontés à des « chefs de file » de la création contemporaine qui seront des stimulants psychologiques et satisferont par là même les aspirations artistiques des danseurs du groupe.

Se donner le but de brosser la trajectoire de la création contemporaine, n'est pas le rôle de l'Académie Nationale de Musique et de Danse qui inscrit à son répertoire les ballets classiques de demain ? Noverre, Perrot n'étaient-ils pas les chorégraphes modernes de leur temps ?

L'enseignement
Classique ? C'est une formation

rigoureuse que chaque danseur possède ; il n'est pas question de la renier.

Moderne ? Bien sûr. Les danseurs du GR COP ne cesseront d'élargir leur vocabulaire, notamment au contact des techniques de la « Modern Dance » américaine. Mais cette distinction s'efface de plus en plus. Aujourd'hui les langages s'interpénètrent, s'assouplissent, et seul le souci d'expressivité, l'emportant sur les esthétiques, dictera le choix des moyens.

Les activités
Pour susciter la création, le GR COP organisera tous les ans une « Rencontre-Spectacle » (il était au mois d'avril au Théâtre de la Ville) permettant aux danseurs de réaliser un travail, non pas en vue d'un spectacle, mais dans le but de s'essayer à la chorégraphie. Cette rencontre pourrait être le moyen de déceler des chorégraphes.

Des collaborations auront lieu avec le Festival de la Danse, le Festival d'Automne, le Centre Français du Théâtre, le Centre Américain...

Des rencontres seront organisées avec différents créateurs de passage à Paris : chorégraphes, hommes de théâtre, ... Dans sa diffusion, le groupe pourra faire un travail d'animation. Il est intéressant que l'artiste puisse être confronté aux aspirations du public d'aujourd'hui.

Le GR COP est appelé aussi à se décentraliser dans les villes de province : maisons de la culture, centres culturels, tournées J.M.F., festivals...



La Compagnie Dominique Bagouet concrétise l'effort de la ville pour la reconnaissance d'une chorégraphie moderne de qualité.

Dans la grande salle du Théâtre Municipal (Tél. : 66.00.92)

Le 21 mai : La G.R.C.O.P. (Groupe de Recherche Chorégraphique de l'Opéra de Paris, présent à Montpellier sous l'égide des Jeunesses Musicales de France).

Les 29 et 31 mai : Le Dialogue des Carmélites (Lyrique) d'après Georges Bernanos. Mise en scène Jacques Hivert - Direction musicale Louis Bertholon.

Le 2 juin : Concert exceptionnel à 20 h 30 retransmis sur France-Musique. Ouverture de Daphnis et Alcimadure.

Concerto violon et cordes de Tartini Trio de C. Lefebvre - Concerto pour piano et orchestre n°2 de Beethoven.

Le 4 juin : Concert des Chœurs de l'Enclos St-François.

Le 17 juin : Concert Byron Janis (piano).

Le 26 juin : Création de Daphnis et Alcimadure (lyrique).

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Procédés multicouches par

- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH BITUME ARME

Références locales :

Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

GRAU DU ROI

la plage sans route à traverser
2 pièces - loggia
cuisine équipée, parking

existe aussi en 3 pièces
réservé avec 9450 F
Prix fermes et définitifs
Gestion et location assurée
renseignements et ventes sur place
tous les jours même le dimanche

les Sables d'Or - Le Grau du Roi - Tél: (66) 51 69 61

JACQUES RIBOUREL
Méditerranée

veuillez m'envoyer votre documentation - SABLES D'OR
Jacques RIBOUREL Résidence Isis La Grande Motte 34260
Nom Prénom Adresse
Tél. Tél. bur.

boulot, auto, chero!

CARTE MENSUELLE SALARIÉS MONTPELLIER

68 F PAR MOIS

CHOISISSEZ L'ECONOMIE

SMA TU

3 Juillet 1981 : Ouverture du Festival international Montpellier-Danse

Festival Danse ; Programme complet dans « Montpellier Votre Ville n° 34 - Avril 1981 »
Dernières modifications n° 36

La Ville de Montpellier mobilise un maximum de lieux pour ce 1^{er} festival Montpellier-Danse. Cependant afin de répartir l'effort budgétaire sur les premières années de naissance du festival, le Centre de Grammont, par ailleurs éloigné du Centre-Ville ne sera pas utilisé en 1981.

Les lieux

Stages

- Studio Dominique Bagouet
- Studio récemment inauguré du Conservatoire national de Région (Couvent des Sœurs grises)
- Annexe de l'Ecole des Beaux-Arts route de Nîmes
- Gymnase du Lycée Clémenceau

Animations

Maison pour Tous Tastavin - Saint-Martin etc... ainsi que sur plusieurs lieux de spectacle de la Ville.

Spectacles

- Théâtre Municipal
- Studio D. Bagouet au Théâtre
- Salle de la troupe ISEION rue Fouques
- Cour Jacques Cœur

L'hébergement et les repas sont prévus pour environ 200 inscriptions.



Une superbe création Régionale « Daphnis et Alcimadure »

Création régionale, cet opéra occitan du 18^e siècle, présente dès fin juin au Théâtre Municipal, sera un des moments à manquer d'une pierre blanche du Festival Montpellier, Danse.

Les paroles et la musique sont de J.J. CASSANEA de Mondoville. On notera surtout la présence de M^e BERTHOLON à la direction musicale, d'Orchestre de Montpellier voit là une occasion exceptionnelle de promouvoir une création vraiment originale.

D'autre part Jacques BIOULES, metteur en scène, comédien, enseignant bien connus assurera la mise en scène. Il travaille déjà dans les décors originaux de Jean HUGO dont l'œuvre scénographique sera exposé début juin Salle Frédérique Bazille.

La photo ci-dessus représente une toile du décor de Daphnis et Alcimadure que J. HUGO avec tout son talent a bien voulu réaliser pour Montpellier.

« LE DIALOGUE DES CARMELITES »

Opéra en 3 actes et 12 tableaux

Texte de Georges BERNANOS

Musique de Francis POULENC

Mise en scène : Jacques HIVERT -

Assistant : Maurice XIBERRAS

Décors et Costumes : Théâtre des Arts de Rouen - Maquettés : Roger GAUJOIN

Direction Musicale : Louis BERTHOLON

Blanche de La Force : Michèle COMMAND ; Mme de Croissy : Denise SCHARLEY ; la prieure du carmel - Mme Lidone, la nouvelle prieure : Dany BARRAUD ; Mère de l'Incarnation : Berthe MONTMART ; Sœur Constance de Saint-Denis : Michèle CLAVERIE ; Sœur Jeanne : Joséphine JAKUES ; Sœur Mathilde : Patricia BALDI ; Le Marquis de La Force : Jean-Pierre LAFFAGE ; Le Chevalier de La Force : Guy GABELLE ; L'Aumônier : André SIMON ; L'Officier - Le Géolier : Michel LLADO ; Premier commissaire : Francis DRESSE ; Deuxième commissaire - Thierry : Maurice XIBERRAS.

« Comme l'indique son titre, l'œuvre ultime de Bernanos se présentait comme une succession de « dialogues », de prime abord destinés au cinéma. Cependant, l'ouvrage recelait un tel souffle dramatique qu'il ne pouvait qu'aboutir à la scène.

Après la mort de leur auteur, les DIALOGUES DES CARMELITES, adaptés et réalisés par Mme Marcelle Tassencourt, furent créés au Théâtre-Hébertot le 28 mai 1952. Ils furent joués à Paris sans interruption jusqu'au 20 juillet 1953. En novembre 1861, la Comédie Française inscrivait DIALOGUES DES CARMELITES à son répertoire.

Mis en musique par Francis POULENC et devenu « opéra », les DIALOGUES furent lancés le 26 janvier 1957 à la Scala de Milan, sous la direction du maestro Sanzago, une mise en scène de Mme Wallmann, et des décors et costumes de Wakhébitch. Le 21 juin de la même année, le Théâtre National de l'Opéra de Paris en créait la version originale.

Depuis cette date, l'opéra de Poulenoc poursuit une carrière mondiale.

EAU GAZ POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE CHAUFFAGE SOLAIRE
CLIMATISATION PLOMBERIE

Ent. B. BRUNO

AGREÉ E.D.F. - C.D.F.
Installateur Agréé P.M.I.G.A.Z.
Installateur Thermoteur SUNKISS

DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Siège et Bureaux : 1028 AVENUE DE LA POMPHONNARE 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

RICHARDSON

APPAREILS SANITAIRE ET ROBINETTERIE

CHAUFFAGE CENTRAL ENERGIES NOUVELLES

APPAREILS MENAGERS SIEMENS

Salle d'Exposition Parking

21. Av. du marché gare 34000 MONTPELLIER Tél: 92.09.11

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE

6, Grand' Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,
Av. villeneuve d'angoulême, 34000 - Tél : (67) 42.66.00

Jean-Marie DOUMERGUE
Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02

Invitation à l'ambiance.

Dîner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes
Restaurant Les Baladins.

Dîner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discrétion
Restaurant Les Baladins.

Réussir son dîner, réussir sa soirée.
Restaurant Les Baladins.

Restaurant Les Baladins

HOTEL SOFITEL - LE TRIANGLE - MONTPELLIER Téléphone : (67) 54.04.04

1^{er} univers du cuir

100 SALONS TOUT CUIR. TOUS STYLES

24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER (PRES PARKING POLYGONE)

MONTPELLIER

N° 35 - MAI 81

votre ville

Journal d'information municipale

POUR UNE RETRAITE HEUREUSE



MAIRE

— Le nouveau club des Abattoirs :
briser la solitude :

P. 15

— L'éditorial de Michel Belorgeot, adjoint au maire,
responsable du B.A.S.

P.11